

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	01
DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	02
RESULTATS DES ELECTIONS	03
LES COMPTES DE LA COMMUNE	04
LES COMPTES DU SERVICE EAU-ASS.	06
ANALYSE DE NOTRE EAU POTABLE	07
INAUGURATION PLACE DE LA MAIRIE	08
INFOS PRATIQUES	10
CONCITOYENNE A L'HONNEUR	12
NOUVELLES ACTIVITES	12
LA VIE ECONOMIQUE	13
JOURNEE CITOYENNE	14
SAPEURS-POMPIERS	16
REGLEMENTATION	18
NOS VITICULTEURS SE DISTINGUENT	19
CALENDRIER DES MANIFESTATIONS	20
LES FESTIVALS DE L'ETE	22
GRANDS ANNIVERSAIRES	24
CARNET BLANC	24
VERGER	25
HISTOIRE ET PATRIMOINE	26
LA VIE A L'ECOLE	28
PERISCOLAIRE « LA RUCHETTE »	29
LA VIE ASSOCIATIVE	30~39
<i>CLUB AZUR 2000</i>	30
<i>PFAFF MUSIC BAND</i>	32
<i>CLUB DE L'AMITIE ST-MARTIN</i>	33
<i>Ass. G ASS. GOUTTES D'EAU</i>	35
<i>ASS. GESTION SALLE MF</i>	34
<i>AMICALE DES DONNEURS DE SANG</i>	35
<i>UNC - ANCIENS COMBATTANTS</i>	36
<i>CROIX ROUGE</i>	36
<i>PFAFF CONTACT</i>	37
<i>ASP – ASSOCIATION SPORTIVE</i>	38
<i>TENNIS CLUB</i>	39
EVENEMENT SPORTIF	40
COORDONNEES DES ASSOCIATIONS	41
TARIFS SALLE MULTIFONCTIONS	41

Le mot du maire



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Désormais, le chantier de la place de la Mairie est achevé et nous offre une place rénovée et agrandie, sobre et accueillante avec un espace ouvert et fonctionnel qui rehausse les atours de notre centre-bourg.

Je tenais à reprendre dans ce bulletin mon allocution du 11 mai, en reconnaissance au maître d'œuvre et aux entreprises qui ont réalisées cette place.

Depuis son inauguration, nos fêtes et manifestations villageoises y ont pris leur quartier : le marché aux puces, la fête de la musique, la fête du vin et au courant de cet été : le championnat d'Europe de course de caisses à savon, les deux nuits du tourisme...

Je sais que vous partagez cette satisfaction et j'aime reprendre la réflexion d'un groupe de jeunes du village pour lesquels « il convient de raisonner son financement sur 40 ans ». Ainsi la calculette nous donne un coût net de 1 €/mois/habitant.

Désormais, notre réflexion porte sur la rénovation de notre réseau d'eau potable. Ce sera un chantier pour 2020, mais dont il faut dès à présent en étudier les modalités de réalisation.

Le raccordement à la fibre optique est depuis ce printemps une opportunité pour chacune et chacun d'entre nous pour un meilleur confort de travail, du moins pour ceux qui utilisent régulièrement internet.

La 4^{ème} journée citoyenne aura été dans la lignée des précédentes une belle réussite. Bravo à notre adjointe Annick pour son engagement et à notre équipe technique pour les nombreux travaux préparatifs.

Merci à vous tous qui y participez avec cœur.

Je vous dis à bientôt lors d'une nos manifestations villageoises et je vous souhaite un bel été.

Aimé LICHTENBERGER

Quelques points importants au cours de ces six derniers mois...

► Séance du 25 mars 2019

Approbation des comptes de la commune. Le conseil municipal approuve les comptes administratifs 2018 ainsi que les budgets primitifs 2019 du budget général et du budget du service eau-assainissement (les détails sont repris dans les tableaux aux pages suivantes).

Le conseil municipal décide de maintenir les taux des taxes d'imposition directe locale comme suit:

- Taxe d'Habitation : 16,37 %
- T F Propriétés Bâties : 10,50 %
- T F Propriétés Non Bâties : 57,62 %
- C. F. E. : 20,47%

Fixation du taux de la Taxe d'Aménagement et détermination des exonérations facultatives. Le conseil municipal, après en avoir délibéré à 12 voix pour et 2 abstentions, institue la Taxe d'Aménagement au taux de 5 % sur l'ensemble du territoire communal à compter du 1^{er} janvier 2020,

Assainissement et alimentation du Schauenberg en eau potable: avenant n°1 au lot Voirie - EU - AEP. Une augmentation de la masse des travaux liés à la réalisation de prestations supplémentaires ont été nécessaires durant le chantier. Le conseil municipal valide l'avenant pour un montant de 15 100,40 € HT,

Assainissement et alimentation en eau potable du Schauenberg: avenant n°1 au lot Contrôles extérieurs. Une augmentation de la masse des travaux liés à la réalisation de prestations supplémentaires ont été nécessaires durant le chantier. Le conseil municipal valide l'avenant pour un montant de 347,00 € HT.

Opposition à l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'Office National des Forêts en lieu et place de la Commune. Le conseil municipal décide de refuser l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'ONF en lieu et place des services de la DGFIP et d'examiner une baisse des ventes de bois et des travaux forestiers dans le budget communal 2019,

Opposition au transfert à la Communauté de Communes Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux au 1^{er} janvier 2020 de la compétence eau potable et de la compétence assainissement collectif des eaux usées. Le conseil municipal décide de s'opposer au transfert automatique à la Communauté de communes « Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux » au 1^{er} janvier 2020 des compétences eau potable et assainissement collectif des eaux usées,

Contrat d'assurance des risques statutaires. Le conseil municipal charge le Centre de Gestion du Haut-Rhin de lancer une procédure de marché public, en vue, le cas échéant, de souscrire pour son compte des conventions d'assurances auprès d'une entreprise d'assurance agréée.



► Séance du 28 mai 2019

Réaménagement du centre-village: vote des avenants. Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, valide l'avenant n°2 au lot Gros Œuvre pour un montant de 29 722,31 € HT, l'avenant n°3 au lot VRD pour un montant de 7 099,00 € HT, l'avenant n°1 au lot Etanchéité pour un montant de - 6 246,50 € HT, l'avenant n°1 au lot Métallerie pour un montant de 15 080,00 € HT, l'avenant n°1 au lot Peinture pour un montant de 1 170,88 € HT, l'avenant n°2 au lot Electricité pour un montant de 5 332,00 € HT, et l'avenant n°1 au lot Sanitaire pour un montant de 2 855,89 € HT.

Rapport 2018 sur le Prix et la Qualité du service Eau. Le conseil municipal prend acte du rapport.

Rapport 2018 sur le Prix et la Qualité du service Assainissement. Le conseil municipal prend acte du rapport.

Fusion du syndicat mixte de la Lauch supérieure avec le syndicat mixte de la Lauch aval et des cours d'eau de la région de Sultz-Rouffach, création du syndicat mixte de la Lauch et renonciation à sa transformation concomitante en EPAGE. Le conseil municipal approuve le projet de périmètre du nouveau syndicat mixte et en approuve les statuts sous réserve de l'intervention de l'arrêté préfectoral correspondant.

Offre de prêt pour le raccordement électrique du réservoir d'eau potable. Le conseil municipal, après avoir examiné les trois offres réceptionnées, décide de retenir l'offre de la Caisse d'Epargne Grand-Est pour un emprunt de 100 000 € au taux fixe de 1,59 % sur 25 ans.

Résultats des élections

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

26 MAI 2019

► Séance du 1^{er} juillet 2019

Autorisation de signer la convention de co-maîtrise d'ouvrage avec le Département du Haut-Rhin pour la sécurisation de la rue de la Chapelle. Dans le cadre de la sécurisation de la rue de la Chapelle, qui est une voirie départementale, le conseil municipal donne son accord pour la passation d'une convention de co-maîtrise d'ouvrage avec le Département.

Extension du réseau électrique au réservoir de Pfaffenheim : choix de la solution. Après avoir examiné les différentes options (ligne aérienne ou enterrée, départ du transformateur de la rue Vauban ou de celui de la rue de Westhalten) ainsi que les devis et estimations soumises par Enedis pour chacune des solutions, le conseil municipal décide de retenir l'option du raccordement en tout souterrain depuis le transformateur de la rue Vauban pour un montant 83 539,69 € HT.

Accord local pour la répartition des sièges au Conseil communautaire. Le conseil municipal approuve l'accord local mis en place en 2016 qui prévoit la répartition des sièges comme suit :
Rouffach 10 - Eguisheim 4 -
Pfaffenheim 3 - Westhalten 2 -
Osenbach 2 - Gueberschwihr 2 -
Hattstatt 2 - Gundolsheim 2 -
Voegtlinshoffen 2 - Husseren les Ch. 2 -
Obermorschwihr 1 (+ 1 suppléant)

Rapport d'activité 2018 de la Communauté de Communes du Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux. Le conseil municipal prend acte du rapport d'activité 2018.

Lancement de la procédure de déclassement du domaine public communal d'une impasse rue du Moulin au profit de la Cave Coopérative de Pfaffenheim. Le conseil municipal approuve le lancement de la procédure.

Bureau de vote de Pfaffenheim

Inscrits : 1 113

Votants : 610 (54,81 %)

Exprimés : 576

Listes	voix	%
 Nathalie LOISEAU RENAISSANCE SOUTENUE PAR LA RÉPUBLIQUE EN MARCHÉ, LE MODEM ET SES PARTENAIRES	123	21,35%
 Jordan BARDELLA PRENEZ LE POUVOIR, LISTE SOUTENUE PAR MARINE LE PEN	110	19,10%
 Yannick JADOT EUROPE ÉCOLOGIE	98	17,01%
 François-Xavier BELLAMY UNION DE LA DROITE ET DU CENTRE	56	9,72%
 Raphaël GLUCKSMANN ENVIE D'EUROPE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE	31	5,38%
 Nicolas DUPONT-AIGNAN LE COURAGE DE DÉFENDRE LES FRANÇAIS AVEC NICOLAS DUPONT-AIGNAN. DEBOUT LA FRANCE! - CNIP	27	4,69%
 Dominique BOURG URGENCE ÉCOLOGIE	27	4,69%
 Manon AUBRY LA FRANCE INSOUMISE	22	3,82%
 Jean-Christophe LAGARDE LES EUROPÉENS	20	3,47%
 François ASSELINEAU ENSEMBLE POUR LE FREXIT	17	2,95%
 Benoît HAMON LISTE CITOYENNE DU PRINTEMPS EUROPÉEN AVEC BENOÎT HAMON SOUTENUE PAR GÉNÉRATION.S ET DÈME-DIEM 25	12	2,08%
 Hélène THOUY PARTI ANIMALISTE	11	1,91%
 Ian BROSSAT POUR L'EUROPE DES GENS CONTRE L'EUROPE DE L'ARGENT	8	1,39%
 Olivier BIDOU LES OUBLIÉS DE L'EUROPE - ARTISANS, COMMERÇANTS, PROFESSIONS LIBÉRALES ET INDÉPENDANTS - ACPLI -	4	0,69%
 Nathalie ARTHAUD LUTTE OUVRIÈRE - CONTRE LE GRAND CAPITAL, LE CAMP DES TRAVAILLEURS	3	0,52%
 Florian PHILIPPOT ENSEMBLE PATRIOTES ET GILETS JAUNES : POUR LA FRANCE, SORTONS DE L'UNION EUROPÉENNE !	3	0,52%
 Florie MARIE PARTI PIRATE	2	0,35%
 Yves GERNIGON PARTI FÉDÉRALISTE EUROPÉEN - POUR UNE EUROPE QUI PROTÈGE SES CITOYENS	1	0,17%
 Thérèse DELFEL DÉCROISSANCE 2019	1	0,17%

Les comptes de la commune

➤ Section de fonctionnement

DÉPENSES		Compte administratif 2018 (réalisé)	Budget Primitif Prévisions 2019
011	Charges à caractère Général	306 720,29	318 365,80
60	Achats et variations de stock	100 893,48	106 190,25
	Electricité, combustibles, entretien et petits équipements	69 436,33	79 650
	Voiries, fournitures administratives et scolaires, autres	31 457,15	26 540,25
61	Services extérieurs	142 344,33	125 400
	Prestations de services, voies, forêts, matériel roulant	98 165,67	77 750
	Maintenance, assurance, documentation technique	44 178,66	47 650
62	Autres services extérieurs	44 938,48	66 975,55
	Honoraires, annonces et insertions, fêtes et cérémonies	14 884,83	21 200
	Publication, frais poste et télécom, frais de gardiennage	30 053,65	45 775,55
63	Impôts, taxes et autres droits	18 544	19 800
012	Dépenses de personnel et frais assimilés	442 716,75	474 706
62	Personnel extérieur (bûcherons, autres)	32 491,71	27 000
63	Impôts, taxes et versements assimilés cotisations	7 816,48	7 450
64	Charges du personnel	402 408,56	440 256
	Titulaires + Cotisations (Urssaf, retraites, Assedic, ...)	402 408,56	440 256
014	Atténuations de produits	128 359	141 500
	Reversement sur FNGIR, dégrève. TF	128 359	141 500
65	Autres charges de gestion courante	104 010,60	94 763
	Indemnités, service incendie, contributions	87 493,90	80 763
	Subventions, SIVOM, charges diverses	16 516,70	14 000
66	Charges financières	36 583,70	38 300
	Intérêts des emprunts et dettes	36 583,70	38 000
	Escompte, pertes de change	-	300
67	Charges exceptionnelles	1 280	2 700
	Bourses et prix, titres annulés, subventions	1 280	2 700
022	Dépenses imprévues	-	24 000
023	Virement à la section d'investissement	-	599 204,61
042	Opération d'ordre de transfert	-	-
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		1 019 670,34	1 693 539,41

RECETTES		Compte administratif 2018 (réalisé)	Budget Primitif Prévisions 2019
013	Atténuations de charges	1 640,84	600
	Remboursement sur rémunérations	1 640,84	600
70	Produits des services du domaine et vente de bois	245 434,76	123 395
	Coupes de bois, concession dans les cimetières	165 323,55	74 575
	Droit de pesage, locations droits de chasse, ...	80 111,21	48 820
73	Impôts et taxes	764 335,14	737 332
	Contributions directes, autres impôts locaux	732 319	706 332
	Taxes électricité, taxes publiques	32 016,14	31 000
74	Dotations, subventions et participations	237 831,30	203 702
	Dotation de l'état	177 335,30	145 579
	Subventions et participations	60 496	58 123
75	Autres produits de gestion courante	45 368,99	40 700
	Location des immeubles	45 368,99	40 700
76	Produits financiers	6,98	7
	Produits de participation	6,98	7
77	Produits exceptionnels	6 955,96	2 000
002	Excédent de fonctionnement reporté	-	585 803,41
042	Opération d'ordre de transfert	-	-
TOTAL RECETTES DES FONCTIONNEMENT		1 301 573,97	1 693 539,41



➤ Section d'investissement

DÉPENSES		Compte administratif 2018 (réalisé)	Budget Primitif Prévisions 2019
20	Immobilisations incorporelles	30 175,54	76 500
	Frais doc. urbanisme & numérisation, frais d'études, concessions	30 175,54	76 500
204	Subventions d'équipements versées	-	130 000
21	Immobilisations corporelles	224 781,43	130 419,25
	Terrains de voirie, cimetières, autres aménagements de terrains	807,38	20 419,25
	Hôtel de ville, bâtiments scolaires, autres bâtiments publics	7 263,39	38 000
	Installation de voirie, Autres réseaux,	205 089	30 000
	Autres matériels et outils d'incendie et de défense civile	3 482,88	6 000
	Autres installations. matériel et outillage technique	1 143,80	12 500
	Matériel de transport	-	4 000
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 994,98	19 500
23	Immobilisations en cours	472 070,40	637 420,16
	Installations, matériel, outillage techniques, autres immobilisations	472 070,40	637 420,16
16	Remboursement d'emprunt et dettes	1 364	155,20
165	Dépôts et cautionnements reçus	120 172,92	139 000
001	Déficit d'investissement reporté	-	25 127,77
040	Opération d'ordre de transfert	-	-
041	Opérations patrimoniales	110 446,50	17 599,80
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		959 010,79	1 156 222,18

RECETTES		Compte administratif 2018 (réalisé)	Budget Primitif Prévisions 2019
RECETTES D'EQUIPEMENT		488 228,80	406 290
13	Subventions d'investissement (Région, Département, Etat, autres)	107 525,36	366 290
16	Emprunts, dettes et assimilés	350 000	40 000
23	Immobilisations en cours	30 703,44	
OPÉRATIONS RÉELLES		37 439,64	133 127,77
10	Apports, dotations et réserves	36 974,64	130 127,77
165	Dépôt et cautionnements reçus	465	
024	Produits de cession	-	3 000
OPÉRATIONS D'ORDRE		37 439,64	133 127,77
021	Virement de la section de fonctionnement	-	599 204,61
040	Opération d'ordre de transfert	-	-
041	Opérations patrimoniales	110 446,50	17 599,80
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		636 114,94	1 156 222,18

Les comptes du service eau-assainissement

➤ Section de fonctionnement

DÉPENSES		Compte administratif 2018 (réalisé)	Budget Primitif Prévisions 2019
011	Charges à caractère général	13 950,98	55 350,00
60	Fournitures non stockables et d'entretiens, compteurs	8 967,03	14 800
61	Entretien, réparations et divers	4 344,61	11 500
62	Personnel extérieur, frais Télécoms	639,34	550
63	Impôts, taxes et versements assimilés	-	28 500
012	Charges de personnel (versées au Budget Général)	49 973,74	25 000
014	Atténuations de produits	52 326,00	46 028
65	Autres charges de gestion courante	110 201,25	113 750
66	Charges financières (intérêt sur emprunt)	846,11	2 000
67	Charges exceptionnelles	26,03	136 387,10
022	Dépenses imprévues	-	10 000
023	Virement à la section d'investissement	-	251 194,78
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	79 108,13	70 658,55
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		306 432,24	710 368,43
RECETTES		Compte administratif 2018 (réalisé)	Budget Primitif Prévisions 2019
70	Ventes de produits fabriqués et prestations de service	344 963,72	405 800
701	Eau, redevances (anti-pollution, assainissement)	325 894,58	184 700
706	Redevances assainissement, loc. compteurs, prestations	19 064,14	221 000
707	Compteurs	5,00	100
77	Produits exceptionnels	376,20	200
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 424,12	12 342,12
002	Excédent antérieur reporté	-	292 026,31
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		355 764,04	710 368,43

➤ Section d'Investissement

DÉPENSES		Compte administratif 2018 (réalisé)	Budget Primitif Prévisions 2019
20	Immobilisation incorporelles	285,60	25 000
21	Immobilisations corporelles	758,40	10 000
23	Immobilisations en cours	295 451,33	679 944,10
16	Remboursement emprunts et dettes	1 609,20	5 000
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 424,12	12 342,12
041	Opérations patrimoniales	2 520,00	-
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		311 048,65	732 286,22
RECETTES		Compte administratif 2018 (réalisé)	Budget Primitif Prévisions 2019
13	Subventions d'investissement reçues	27 180,00	123 420
16	Emprunts et dettes assimilées	200 000,00	-
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 592,87	35 500
021	Virement de la section de fonctionnement	-	251 194,78
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	79 108,13	70 658,55
001	Excédent d'investissement reporté	2 520,00	-
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		316 401,00	732 286,22

Qualité de l'eau distribuée en 2018

Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2019



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consultez les résultats d'analyses sur www.eaupotable.sante.gouv.fr sur www.ars.grand-est.sante.fr

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Haut-Rhin

45 rue de la Fecht - 68000 Colmar
03 69 49 30 41
ars-grandest-DT68-VSSE@ars.sante.fr

Crédit photo : fotolia.com

PPAFFENHEIM

ORIGINE DE L'EAU

La commune de PFAFFENHEIM (1302 habitants au 01/01/2014) est alimentée en eau par quatre sources et un forage. Ces ressources en eau ont été déclarées d'utilité publique le 19/04/1973 et le 27/07/1998 et disposent de périmètres de protection.

L'eau est désinfectée par javellisation avant distribution. Des prélèvements d'eau sont réalisés au mélange des sources et au forage, au réservoir et sur le réseau de distribution.

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

13 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.

- 13 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Eau de très bonne qualité microbiologique.

DURETE, PH

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

- Dureté : 31,1°f (degré français)
- pH : 7,4

Eau très dure (très calcaire).

Selon l'origine de l'approvisionnement, l'eau est à l'équilibre calcocarbonique ou légèrement agressive.

NITRATES

Limite de qualité : 50 mg/l

- Teneur moyenne : 20,5 mg/l
- Teneur maximale : 22,0 mg/l

La teneur en nitrates de l'eau distribuée respecte la limite réglementaire.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

Références de qualité (RQ)

- Teneur moyenne en chlorures : 33,6 mg/l **RQ : <250 mg/l**
- Teneur moyenne en sodium : 16,9 mg/l **RQ <200 mg/l**
- Teneur moyenne en fluor : 0,1 mg/l **RQ < 1,5 mg/l**

PESTICIDES

Limite de qualité : 0,1 µg/l

Certains pesticides recherchés ont été détectés à l'état de traces, inférieures à la limite de qualité.

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS –RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité en vigueur.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2018, l'eau produite et distribuée par la commune de PFAFFENHEIM est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.

SECTEUR SCHAUENBERG

ORIGINE DE L'EAU

Le secteur Schauenberg (3 habitants permanents au 01/01/2014) est alimenté en eau par 3 sources. Ces ressources en eau ont été déclarées d'utilité publique le 19/04/1973 et disposent de périmètres de protection.

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

3 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.

- 3 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Eau de très bonne qualité microbiologique.

DURETE, PH

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

- Dureté : 22,7°f (degré français)
- pH : 7,2

Eau dure (calcaire).

Eau peu minéralisée, légèrement agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. **Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné plusieurs heures dans les conduites, mais de procéder à un écoulement préalable**

NITRATES

Limite de qualité : 50 mg/l

- Teneur moyenne : 19,0 mg/l
- Teneur maximale : 19,0 mg/l

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

Références de qualité (RQ)

- Teneur moyenne en chlorures : 38,9 mg/l **RQ : <250 mg/l**
- Teneur moyenne en sodium : 8,1 mg/l **RQ <200 mg/l**
- Teneur moyenne en fluor : <0,1 mg/l **RQ < 1,5 mg/l**

PESTICIDES

Limite de qualité : 0,1 µg/l

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS –RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité en vigueur.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2018, l'eau produite et distribuée par la commune de PFAFFENHEIM pour l'alimentation du secteur SCHAUENBERG est conforme aux limites de qualité physico-chimiques en vigueur.

Inauguration de la place de la Mairie

C'est par une météo venteuse et pluvieuse que le maire Aimé Lichtenberger a présidé l'inauguration de la place de la mairie le 11 mai dernier en présence de plusieurs centaines de concitoyens et un grand nombre de personnalités parmi lesquelles on a notamment relevé la sénatrice Patricia Schillinger, le sénateur René Danesi, le député Jacques Cattin, le président du Conseil Régional Jean Rottner et le président de l'association des maires du Haut-Rhin Christian Klinger.



Discours prononcé par Aimé Lichtenberger :

« Chers invités et chers amis,

Vous imaginez l'émotion avec laquelle je m'exprime devant vous. Un premier pas, un pas décisif vient d'être franchi, celui qui engage notre village sur la voie de la restauration de son attrait tant pour ses habitants que pour nos touristes.

Après les investissements structurants au profit de notre vie associative, la restauration de notre église et son chœur du 13^{ème} siècle qui jouxte cette place, c'est à notre bourg-centre qu'il fallut redonner vie. C'est à notre bourg-centre qu'il fallut faire sublimer ses atours.

D'un point noir, d'une verrue, à proximité de notre mairie, à côté de notre église et de son ancien chœur, nous avons fait un joyau grâce à l'engagement largement majoritaire du Conseil municipal, à l'imagination féconde de notre maître d'œuvre, aux aides publiques et aux entreprises qui, avec beaucoup de talent, y ont œuvré pendant plus d'une année.

Un long chemin a été parcouru pour arriver à cette journée d'inauguration :

Le 02 mai 2016 : choix de la procédure originale de sélection du projet par le lancement d'un concours d'idées, concrétisé le 06 juillet 2016.

Le 09 mai 2017 : le bureau d'architecture KNL de Rouffach est retenu comme maître d'œuvre.

Puis, s'engage la construction du projet en lien avec les architectes des Bâtiments de France, Mme LOTZ et M. LALIERE.

Le 20 juillet 2017 : le Conseil municipal valide le projet pour un montant évalué à 685.000 € HT

Le premier lot, celui de la démolition des anciens bâtiments, est attribué à l'entreprise FERRY, le 23 octobre 2017. Les travaux démarrent le 11 décembre.

Le 05 février 2018 : les autres lots sont attribués, à l'exception du lot métallerie.

En 2018 jusqu'à ce printemps 2019 : réalisation de cette œuvre par toutes les entreprises que je veux présentement nommer et remercier :

Notre maître d'œuvre, Mathieu LAPERRELLE, assisté de Thiebault NOLL. Monsieur LAPERRELLE, l'envie de l'innovation et la fièvre de la qualité vous ont guidé tout au long de ce chantier. Avec calme, un sens prononcé de la persuasion, vous avez réussi à vaincre nos doutes (lorsque nous en avions), notre scepticisme parfois. Toujours convainquant, parce que convaincu, vous aurez été l'artisan d'une place sobre, accueillante et parfaitement intégrée à son environnement bâti.

L'entreprise FERRY : oui, il fallait préalablement aux travaux de la place, démolir nos anciens ateliers communaux et notre CPI, bâtiments qui avaient en leur temps toute leur utilité mais qui dévalorisaient l'environnement proche de la mairie et de l'église. Monsieur FERRY, vous avez mené ce chantier rondement dans les délais impartis, en dépit des nombreuses formalités administratives préalables.

L'entreprise LINGENHELD, son équipe conduite par Stéphane BILGER et Frédéric. Je veux les remercier pour leur sérénité, leur écoute et leur courtoisie avec laquelle ils ont su articuler leurs travaux avec ceux des autres entreprises. Frédéric, à toi et ton équipe : une mention particulière pour votre patience, car ce furent 9 mois pendant lesquels il ne fallait pas fléchir son attention. Une erreur dans la lecture des niveaux et on recommence la pose. Oui, ce furent la pose des réseaux secs et humides, des pierres de porphyre sur près de 1000 m² puis des revêtements.

L'entreprise HENNINGER et son patron Monsieur Christophe HENNINGER que je félicite pour les capacités d'adaptation dont il a su faire preuve, son souci permanent de la perfection, sa présence infailible lors de chaque réunion de chantier, sa vigilance de tous les instants.

L'entreprise HEUACKER, notre électricien, qui a su articuler parfaitement ses missions avec celles d'ENEDIS et les autres corps de métier. Oui, ENEDIS, représenté par Monsieur Dominique MOSER et Madame Valérie RICHARD sur qui nous pouvions compter et grâce auxquels les interventions ont été réalisées en temps et en heure.

L'entreprise SCHOENENBERGER, à laquelle nous avons confié les travaux d'étanchéité, que nous savons oh combien délicats et qui ne laissent aucune place à la moindre imperfection. Mais, Monsieur STEIB vous avez une chance, celle de ne

pas être inquiété pour longtemps puisque Pfaffenheim est le village le plus sec de France.

L'entreprise CORVEC qui nous a réalisés les œuvres en ferronnerie : la porte de garage, les garde-corps, l'écusson et la feuille de vigne avec son raisin, les bacs à fleurs. Bravo à vous : Monsieur RENAUD et à votre équipe, votre travail a été soigné, vos collaborateurs ont fait preuve d'une excellente technicité.

L'entreprise de peinture LAMMER avec laquelle nous n'avions de cesse de faire des essais de lasure et de peinture. Finalement, nous nous trouvons un peu comme dans un grand salon, avec des couleurs chaudes qui confèrent à l'ensemble un cachet tout à fait particulier.

L'entreprise JAENICKE à laquelle était confiés les travaux du sanitaire, nos toilettes, à côté du garage, ouverts au public.

Nos entreprises du cru : la menuiserie SCHIRRER et notre ferblantier, l'entreprise Yves MEISTERMANN, qui au pied levé ont paré aux imprévus et ont parfait ce qui devait l'être.

Et cela sous la vigilance bienveillante de Monsieur FIMBEL, monsieur Sécurité de la société « Réalbati », ainsi que de Monsieur Dominique STUDLER du service Routes du Conseil départemental.

Je veux à cet instant relever les contraintes et nuisances auxquelles étaient soumises, pendant ce chantier, les propriétés limitrophes : nuisances sonores, de poussière, difficultés d'accès à leur propriété. Je veux leur rendre hommage pour leur patience, leur compréhension et leur bienveillance.

Je veux remercier notre équipe technique : Joël pour le suivi permanent et vigilant des travaux, Daniel et son équipe Marc, Katia et Sébastien qui ont assuré les plantations des arbres et des espaces verts dont les plants nous viennent des pépinières GISSINGER de Rouffach et je salue son directeur Christian TRUNZER. Daniel qui est autant menuisier, peintre que jardinier, a réalisé la porte d'entrée de la cave et la mise en peinture du garage avec Marc.

Merci à Romuald Wessang, notre secrétaire général, et à son assistante, chargés du suivi administratif. Romuald, tenu en haleine par le respect des délais administratifs et financiers, toujours présents lors de chacune de nos réunions de chantier.

Merci à mon adjoint Christophe RIEFLE, toujours à mes côtés, en particulier lors de chacune des 59 réunions de chantiers.

Merci pour le soutien apporté par mes adjoints J-Michel, Annick et Christophe, ainsi que par les Conseillers municipaux qui ont partagé et soutenu le projet.

Oui, merci à tous ceux qui y ont cru, parce qu'il fallait oser. Allier prudence et audace. Entre le prix supposé et espéré et la facture finale, il n'y pas photo. Le choix des matériaux a évolué et s'est porté sur du qualitatif : forcément plus cher.

Nous pouvions réussir le pari de l'audace grâce aux soutiens financiers conséquents, oh combien utiles et nécessaires :

De l'Etat : 123.000 € d'aide accordée dans le cadre du Contrat de Ruralité initié par le Pays Rhin-Vignoble-Grand-Ballon. Merci à son président, Marc JUNG, pour son soutien dans notre démarche. Un grand merci à notre sous-préfet à l'égard de qui je ne saurai trouver le superlatif suffisamment fort pour qualifier notre gratitude. Il le sait, sa présence à nos côtés a été déterminante. Il a retroussé à maintes reprises ses manches et mouillé plus d'une de ses chemises pour nous garantir ce précieux concours financier.

Du Conseil régional : 75.000 € au titre du Pacte de Ruralité et 74.700 € au titre de la Valorisation touristique du centre-bourg. Monsieur le Président Jean ROTTNER, Monsieur Jacques CATTIN, cette aide nous vous la devons, nous la devons à votre soutien déterminé et indéfectible. Nous saurons nous en souvenir. Chers concitoyens, je vous invite à vous en souvenir le moment venu.

Du Département : 38.700 € au titre des places de stationnement aux abords de la mairie. Du syndicat d'électricité et de gaz du Rhin : 6.186 €. De la réserve parlementaire de notre précédent député Jean-Louis CHRIST : 5.000 €. De l'enveloppe de nos conseillers départementaux au titre du fonds de solidarité territorial : 5.000 €.

Soit au total : 327.500 € représentant 39 % du coût HT de l'investissement. Quant au solde de 515.000 €, il a été financé par l'emprunt pour lequel nous sommes reconnaissants au Crédit Mutuel.

Ce projet, initialement celui de votre équipe municipale, est désormais le vôtre. Son objectif a été transformé en la réalisation réussie d'un espace ouvert en centre-bourg innovant, sobre, moderne, contemporain et fonctionnel qui constitue pour notre village un véritable poumon de respiration, d'un centre village revitalisé de par une meilleure attractivité. Les manifestations villageoises désormais accueilleront le visiteur et le touriste dans notre centre-bourg historique.

Oui, le tropisme touristique s'en trouve renforcé en ce lieu situé sur l'itinéraire de la route des vins d'Alsace et lieu de départ de nombreuses randonnées hebdomadaires, lieu de passage aussi et surtout de plusieurs dizaines de milliers de visiteurs et pèlerins de notre pèlerinage Notre-Dame du Schauenberg.

Mais aussi, cette place se veut un lieu de rencontre et de cohésion sociale où vous, chers concitoyens, aurez envie de vous arrêter pour bavarder, vous asseoir à l'ombre de l'un de ces arbres pour un instant de repos ou, un soir d'été, pour profiter de l'ambiance feutrée des luminaires qui baignent les atours de la place.

Cette place est aussi un espace « sans tabac » par l'adhésion de notre commune à la campagne initiée et conduite par la ligue départementale contre le cancer. Je veux saluer Gérard KRITTER, vice-Président de la ligue départementale, présent parmi nous. Je le félicite, nous le félicitons pour cette initiative qu'il a entrepris d'essaimer sur le département.

Cette place s'inscrit tout naturellement dans une programmation plus large d'aménagement des rues principales de notre village et la mise en place d'un plan de circulation plus sécurisé, aménagements autant utiles qu'attendus. Oui, désormais, la restauration des rues s'impose d'elle-même.

Cette place n'est pas un aboutissement mais un point de départ : celui qui nous invite à des rues aux mobilités sécurisées, propres et contemporaines sous nos porches ancestraux. Ce sera, je n'en saurais douter un seul instant, l'œuvre et l'expression de la sagesse et de l'énergie de l'équipe de la prochaine mandature.

Ainsi, l'attrait de Pfaffenheim, 4ème cité viticole du Haut-Rhin, sera renforcé de par un cadre accueillant, apaisé et dont les richesses historiques et architecturales retrouveront de la lisibilité.

Je souhaite que cette place apporte à chacun qui la fréquentera un moment d'apaisement et de convivialité avec celle ou celui qu'il y rencontrera ».



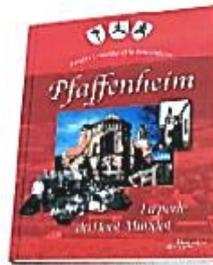
► Maisons Fleuries

Le jury des maisons fleuries sillonnera les rues du village

le mercredi 31 juillet à partir de 17h

Merci d'accorder une attention particulière au fleurissement de votre maison à cette occasion.

► Livre « Mémoire de Vie »



Afin de faciliter l'écoulement des derniers exemplaires de « Mémoire de Vie » encore en stock, le conseil municipal a décidé d'en réduire le prix unitaire.

Toujours en vente à la mairie au prix de 15 € jusqu'à épuisement du stock.

► Portail Webchasse



Webchasse est un portail web gratuit et accessible à la population qui est également compatible avec les smartphones. Il compile toutes les informations relatives à la chasse sur notre commune.

Ainsi, vous y trouverez :

- un plan interactif de la chasse contenant les lots de chasse et indiquant le nom des propriétaires ;
- la liste des propriétaires et des montants de la répartition de la chasse, mis à jour en avril ;
- l'agenda d'ouverture et de fermeture de la chasse ainsi que les dates des battues ;
- et bien d'autres informations réglementaires... telles que la réponse à des questions que vous pourriez vous poser : « Que faire d'un animal sauvage trouvé mort ou blessé dans la nature ? », la mise à disposition des formulaires à remplir en cas de dégât de gibier, les modalités de destruction des animaux nuisibles, etc.

<http://www.webchasse.net/68/Pfaffenheim>

► Programme d'aide à la rénovation énergétique des logements

Vous voulez rénover votre logement ? Vous aimeriez consommer moins d'énergie et réduire votre facture ? Que vous soyez propriétaire, bailleur ou locataire, les services de conseils Info-Energie et d'Oktave vous accompagnent et vous orientent vers les aides financières et les professionnels qualifiés adaptés à votre projet.

L'Espace Info Énergie (EIE) du Pôle d'Équilibre Territorial Rural (PETR) du Pays « Rhin-Vignoble-Grand Ballon » est un service qui donne une information gratuite, objective, indépendante sur les moyens d'économiser l'énergie et de protéger l'environnement.

Le conseiller de L'Espace Info Énergie vous permettra de réaliser des économies sur vos consommations d'énergies (chauffage, électricité...) et d'améliorer le confort de votre lieu de vie grâce à ses conseils sur le projet de votre future maison, d'une extension ou rénovation d'un bâtiment, l'isolation thermique, l'aération et la ventilation de votre maison, le mode de chauffage, la production d'électricité, les équipements électroménagers, l'éclairage et les aides financières : le crédit d'impôts, l'Eco Prêt à Taux Zéro (PTZ)...

Contact : Théo Paboeuf au 06 83 03 89 22 ou eie@rvgb.fr

Oktave est un accompagnement technique et financier personnalisé sur toute les phases de votre projet de rénovation.

Contact : Jean-Baptiste Duchon au 06 69 69 12 93 ou oktave@rvgb.fr

Adresse : Espace du Florival (3e étage) - 170, rue de la république - 68500 Guebwiller
(des permanences sont également disponibles à Rouffach)



► Recensement de la population 2020 : Appel à candidature



La commune est chargée d'organiser le recensement général de la population qui se déroule tous les 5 ans, sous l'égide de l'INSEE. Pour la campagne de janvier-février 2020, la commune de Pfaffenheim recherche 3 agents recenseurs.

Les agents recenseurs, qui ne peuvent être choisis parmi les élus de la commune, procèdent à la collecte des informations sur le terrain auprès des habitants. 2 demi-journées de formation seront organisées à leur intention.

Profil recherché :

- être disponible pendant la période du recensement ;
- ténacité et grande disponibilité quotidienne ;
- aptitudes relationnelles, capacité au dialogue ;
- discrétion, confidentialité et neutralité.

Les personnes intéressées par ce travail rémunéré sont invitées à contacter la mairie.

► Le langage des cambrioleurs

C'est un alphabet d'un genre particulier. Apparaissant de façon très discrète au pied des maisons, sur les perrons, les bas de portes, voire les bords de trottoirs, ces signes cabalistiques griffonnés à la craie par les malfaiteurs préparent en quelque sorte le terrain avant que les équipes de cambrioleurs ne passent à l'action.

La gendarmerie nous alerte sur le développement de cette technique. Soyons vigilants et solidaires ! Si vous voyez ce genre de symboles :

- 1 / prenez une photo
- 2 / appelez la gendarmerie
- 3 / effacez le symbole

Projet de cambriolage	Rien à prendre dans cette maison	Chien méchant	Maison déjà cambriolée	Très bonne maison à cambrioler
Attention Police	Maison innocupée	Maison d'un représentant de l'autorité	Alarme	Femme seule
AM	N	D	DM	
Cambrioler l'après-midi	Cambrioler la nuit	Cambrioler le dimanche	Cambrioler le dimanche matin	Personne charitable

► La fibre optique est disponible : Mode d'emploi

Depuis mars 2019, chaque foyer de Pfaffenheim peut bénéficier du raccordement gratuit à la fibre optique et souscrire un abonnement à la fibre auprès d'opérateurs privés.



Étape 1 : rendez-vous sur le site www.rosace-fibre.fr Cliquez sur l'onglet « opérateurs » pour connaître les fournisseurs d'accès internet présents et comparer leurs offres.

Étape 2 : au bas de la page, dans « choix de la commune », entrez « Pfaffenheim » puis cliquez sur l'opérateur de votre choix.

Étape 3 : souscrivez un contrat d'abonnement fibre avec l'un des fournisseurs d'accès internet présents.

Étape 4 : votre opérateur fibre vous contactera afin de fixer un rendez-vous pour le raccordement de votre domicile à la fibre optique.

Étape 5 : Une fois la fibre installée, il ne vous restera plus qu'à brancher votre nouvelle box.

► Vigilance canicule

LA PLATEFORME TÉLÉPHONIQUE D'INFORMATION « CANICULE »

0800 06 66 66

FONCTIONNE TOUS LES JOURS DE 9H00 À 19H00*



VAGUES DE CHALEUR, DES PRÉCAUTIONS À PRENDRE



EN CAS D'URGENCE, APPELEZ LE 15



Cloé Dischgand élue dauphine de Miss Haut-Rhin

Le 18 mai dernier s'est déroulée à Mulhouse la grande soirée de l'élection de Miss Haut-Rhin 2019 et de ses dauphines. Parmi les seize candidates finalistes figurait la Pfaffenheimoise Cloé Dischgand qui a fait preuve d'une remarquable motivation comme l'indique le grand nombre de ses supporters ayant fait le déplacement.

A l'issue d'un vote très disputé, Cloé Dischgand a brillamment terminé sur le podium, faisant ainsi la fierté de sa famille, de son parrain, de ses voisins de la rue du Riesling et de toute la communauté villageoise. Elle a ainsi été élue 2^{ème} Dauphine de Miss Haut-Rhin 2019 aux côtés de Léa Nemiri originaire de Horbourg-Wihr et de Julie Meyer de Riedwihr.

Notre nouvelle Dauphine dit avoir vécu une très belle expérience et rencontré quantité de personnes admirables « cette élection m'a fait sortir de mon quotidien et sincèrement ce n'est que du positif ». A 23 ans, Cloé garde néanmoins les pieds sur terre et poursuit avec enthousiasme son activité professionnelle en qualité d'assistante commerciale au Vignoble des 2 Lunes à Wettolsheim où elle s'épanouit pleinement.

Désormais, Cloé s'est fixé un objectif encore plus ambitieux puisqu'elle va concourir pour le prestigieux titre de Miss Alsace, élection à laquelle sont automatiquement qualifiées les Miss Haut-Rhin et Bas-Rhin ainsi que leurs dauphines.

D'ores et déjà, elle invite tous ses amis et l'ensemble des Pfaffenheimois à venir la soutenir lors de la cérémonie d'élection de Miss Alsace 2019 qui aura lieu le dimanche 8 septembre à partir de 14h00 dans la salle du Zornhoff à Monswiller (près de Saverne). Cet événement sera agrémenté du grand show Miss France. Venez nombreux ! Réservation au 06 67 72 21 39. Prix d'entrée : 32 €.

La municipalité adresse ses plus chaleureuses félicitations à Cloé Dischgand pour son titre qui rejaillit sur l'ensemble de notre commune et lui souhaite plein succès pour l'élection de Miss Alsace 2019 !



Nouvelles activités

► Ekors création



Réalisation et transformation de meubles, d'objets de décoration et d'objets d'art.
Conseil en décoration et créateur d'ambiance.



CONTACT

Grégory Salmeron

Tél. 06 69 39 11 75

Email : contact.ekorscreation@gmail.com

Facebook : Ekors Création

► Elekeko

elekeko
network

Impression offset et numérique - Sacs personnalisés - Goodies et cadeaux - Enveloppes et emballage - Stands et totems - Edition de jeux



Impressions grand format
Façonnages spéciaux

CONTACT

Marcos Piller

3 rue des Ecoles

Tél. 06 37 85 82 54

www.elekeko.fr



Restaurant « au Petit Pfaffenheim » : une page se tourne...



C'est avec un pincement au cœur que la communauté villageoise a assisté à la fin de la belle histoire familiale du restaurant « au Petit Pfaffenheim », fleuron de la gastronomie dans notre commune, qui vient de fermer définitivement ses portes.

Le Petit Pfaffenheim c'est tout d'abord une maison bleue - vestige du passé - en bordure de la RD83, bien connue des gourmets et des touristes qui s'y arrêtent et y reviennent. Cette bâtisse, c'est aussi l'histoire d'une famille et de quatre générations.

En 1691, un relais de poste fut construit. Les archives nous indiquent d'ailleurs qu'Henri De La Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, s'y est rendu le 4 janvier 1675 en fin d'après-midi et y a réuni ses lieutenants en vue des ultimes consignes pour la bataille de Turckheim.

C'est en 1902 que Joseph Meich acheta le relais. Son fils, Armand Meich, lui succéda avant que son gendre, Jean-Claude Bass, ne reprenne l'affaire. En 1964, l'auberge fut complètement rénovée et agrandie et la restauration définitivement lancée. Au décès de Jean-Claude Bass, en 1991, son épouse Josée céda l'affaire à son fils Pierre, qui assura la gestion du Petit Pfaffenheim avec son épouse Betty.

Pierre Bass a fait ses classes à l'école hôtelière de Strasbourg, ancien élève de Christian Willer qui était le chef de cuisine de l'hôtel Hermitage à La Baule.

Depuis mars 2012, Matthieu, l'aîné des deux fils du couple, a rejoint son père en cuisine après être passé, entre autres, chez Georges Blanc à Vonnas, chez Hubert Maetz à Rosheim et chez Kieny à Riedisheim.

Clément, le fils cadet, après un apprentissage en salle à l'Auberge du Cheval Blanc à Westhalten, a poursuivi son parcours dans différentes maisons de renom telles que Paul Bocuse ou Benoît Violier. Aujourd'hui, il est assistant responsable de restaurant à la Table d'Edgard, restaurant gastronomique étoilé au Lausanne Palace.

Face aux soucis de santé de Pierre depuis deux ans, la famille Bass a longuement mûri sa réflexion et la décision familiale a été actée. Même si pendant un temps les fils avaient envisagé une reprise, il n'en sera rien d'autant que la reprise de l'établissement aurait entraîné des contraintes de mises aux normes lourdes à porter.

Au fil des années, la famille Bass a tissé des liens particuliers avec la clientèle et les habitués. Ces derniers mois, Pierre Bass a pris le temps de les informer du devenir des lieux et c'est non sans émotion qu'un dernier service a été assuré le 30 juin dernier. Pour Pierre et Betty, au service de leur établissement depuis près de quarante ans, c'est une nouvelle page qui va s'écrire dès l'an prochain.

Entretemps, la famille compte bien prendre son temps dans les six mois à venir pour vider la bâtisse en vue de sa mise en vente « c'est tellement grand, il y a plusieurs salles et une grande terrasse ».

Quel sera l'avenir de cette ancienne auberge âgée de plus de 300 ans ? Nul ne peut le dire à l'heure actuelle, mais de nombreuses possibilités existent. Il suffit qu'un investisseur tombe sous le charme des lieux.

En attendant, Pierre Bass évoque avec émotion ces années passées aux côtés de son fils Matthieu : « c'était un bonheur de travailler avec lui. Nous avons une belle complicité ». De son côté, Matthieu, qui a déjà quinze ans de métier à son actif, n'a pas de projet précis mais va certainement rester dans la restauration. Quant à Betty, ce fut pour elle « une belle expérience » et pour Pierre, très actif dans son milieu professionnel, « la conclusion d'une vie professionnelle bien remplie ».

JMS

Texte librement adapté de l'article de Carine Doppler paru dans l'édition de l'Alsace du 19 mai



La famille Bass tourne une page de l'histoire du Petit Pfaffenheim

Le millésime de notre Journée Citoyenne 2019 fut un succès grâce à votre implication ainsi qu'à l'engagement des entreprises qui nous ont permis de mener à bien différents chantiers et d'assurer les différentes collations.



- le parking de l'école s'est fait une beauté ;
- la deuxième couche à l'extérieur de la bibliothèque a été mise ;
- les souches des arbres au columbarium ont été retirées ;
- les calvaires ont retrouvé leur éclat ;
- à l'intérieur, l'église s'est faite belle ;
- le mur de la route de Schauenberg a vu le jour ;
- les abords du St-Léonard continuent de s'embellir ;
- l'aménagement de l'entrée Nord poursuit sa progression ;
- les fleurs ont mis de la couleur dans les parterres ;
- la belle fresque des ados a été terminée mais malheureusement nous avons débâché trop tôt et la pluie a fait quelques dégâts. Qu'à cela ne tienne, nous la reprendrons l'année prochaine !
- le square s'est embelli d'un barbecue et les pierres du mur se dévoilent ;
- les travaux sur le mur du cimetière ont encore avancé ;
-





En plus du travail accompli, cette journée reste un moment privilégié pour resserrer les liens entre les habitants et entre les générations, un temps où nous profitons tous de la grande dose de bonne humeur qui émane de cette journée, malgré la pluie qui s'est invitée !

Un grand MERCI à vous tous qui continuez à rendre notre village plus beau, plus coloré....

Un grand MERCI à vous tous qui avez compris l'enjeu humain de cette merveilleuse journée. C'est un moment fort en émotion !

Nous vous disons déjà à l'année prochaine. La date a été fixée au **samedi 16 mai 2020** avec l'horaire suivant : de 8 heures à 14 heures.

Toutes vos idées et suggestions sont les bienvenues. N'hésitez pas les communiquer à Pamela en Mairie !

Annick ELBLING



Sources de Soultzmatt
L'Abace du Cisp

Relais au petit Pfaffenheim

Intermarché
ROUFFACH SUPER



ARTISAN DISTRIBUTEUR
ADAM-BOISSONS.FR
Depuis 1923

MENUISERIE
SCHIRRER

BOULANGERIE - PATISSERIE
S'LANDBROT

PONTIGGIA

POLY-MARBRE

► Les promotions de la Sainte-Agathe

Le dimanche 3 février, notre corps de première intervention, commandé par l'Adjudant-Chef Bertrand HANAUER, a fêté sa patronne Sainte-Agathe.

C'est le maire Aimé LICHTENBERGER, en présence du Lieutenant Bernard LANG, qui a présidé la cérémonie officielle qui, en raison d'une météo particulièrement pluvieuse, s'est déroulée au Caveau Saint-Martin.



► Promotions et nominations



Jean-Luc FLESCH
élevé au grade
d'Adjudant



Roland PERIH
promu à l'appellation de
Sergent-Chef



Marvin MULLER
élevé au grade de
Caporal

► Remise de diplômes



Hugo WALLER Diplôme d'équipier incendie
Régis HANAUER Diplôme d'équipier prompt secours
Aurélié BILDSTEIN Diplôme de chef d'agrès
opérations diverses



Promotions à l'appellation de sapeur de première classe

Sont promus :

Romaric WEINGAERTNER, Steve VON NEGRI, Fabian OBRECHT, Paul ELBLING, Hugo WALLER, Matéo FRANCISAIN et Laura COSMO.

Sont également promus (mais absents sur la photo) :

Guillaume BARTHELEMY, Nicolas BARTHELEMY, Maxime HAEFFELE, Benjamin HANNAUER et Raphaël MARCHAL.



Matéo FRANCISAIN
Brevet national de jeune sapeur-pompier
Diplôme d'équipier incendie
Diplôme d'équipier prompt secours
Diplôme d'équipier opérations diverses

► Remise de médailles



Delphine MATHIS, Aurélié BILDSTEIN et Blandine JAUVAIN (absente sur la photo) se sont vues décerner la médaille d'ancienneté en bronze pour 10 ans de service.

JMS

► La vie de notre amicale

Décès du doyen de nos vétérans

Le mois dernier, c'est avec tristesse que nous avons appris le décès d'Antoine Altermath, le doyen de nos vétérans, qui nous a quittés le 7 juin à l'âge de 94 ans. Malgré son âge vénérable, nous avons accueilli l'annonce de son décès avec une peine très profonde tant sa gentillesse et sa présence nous manqueront.

Aussi, nous rendons un hommage appuyé à Antoine Altermath pour le temps qu'il aura passé dans les rangs des sapeurs-pompiers actifs de Pfaffenheim et nous exprimons à sa famille nos plus sincères condoléances.

A présent, c'est Robert Walter, 91 ans, qui endosse la qualité de doyen parmi nos vétérans. Nous lui souhaitons d'être encore à nos côtés pendant de très nombreuses années et nous lui adressons nos meilleurs vœux de bonne santé.

Sortie pédestre de l'amicale

Le 23 juin dernier, les membres de notre amicale et leurs familles, ainsi que les vétérans et les jeunes sapeurs-pompiers, se sont retrouvés sur les hauteurs du village, entre le Saint-Léonard et le Schauenberg, pour leur traditionnelle sortie pédestre.

Après la balade matinale, c'est le site du Saint-Léonard qui a été choisi pour le repas pris en commun autour d'un barbecue. L'après-midi a été consacrée à des jeux collectifs.

Au final, une journée très réussie, tant sur le plan de la convivialité qu'en termes d'activité physique.



► Nos jeunes sapeurs-pompiers

Résultats sportifs de nos JSP

Nos jeunes sapeurs-pompiers ont décroché des résultats très encourageants lors des cross de ce début d'année, tant au niveau du groupement qu'à celui du département.

Mention spéciale pour notre pépite, **Lola Riber**, qui a fait mieux puisqu'elle s'est qualifiée pour le cross régional Grand-Est en catégorie « benjamine ». Celui-ci a eu lieu à Troyes au mois de mars. Et là, elle s'est adjugée une honorable 16^{ème} place sur 35 concurrentes. Pour sa première participation à ce stade de la compétition c'est admirable. Elle mérite toutes nos félicitations !



Lola Riber sur la première marche du podium (au 2^{ème} rang)
Cherchez la petite sportive toute blonde

Appel aux jeunes

Dans la perspective de la rentrée, nous faisons appel à la jeunesse du village, garçons et filles de 11 à 18 ans, pour renforcer les rangs de nos JSP,

Je suis persuadé que parmi eux, de nombreux jeunes sont intéressés de rejoindre leurs camarades. Dès lors, si l'envie de découvrir l'univers fantastique de nos jeunes sapeurs-pompiers se manifeste, n'hésitez pas à me contacter directement au 06 08 04 61 45.

► Nuit du Soldat du feu

Cette année la nuit du soldat du feu aura lieu le **mercredi 24 juillet** à partir de 19h00 sur la place de la Mairie entièrement rénovée. Au programme : musique d'ambiance, danses folkloriques, démonstration de nos jeunes sapeurs-pompiers. Sur place vous retrouverez une buvette, de la petite restauration ainsi que les traditionnelles tartes flambées.

Ne manquez pas cette soirée, vous pourrez y passer un excellent moment de convivialité.

Bertrand HANAUER

Conduite des engins agricoles : avec ou sans permis ?

Sur la route ou aux champs, les conditions de conduite, la signalisation et les règles de la circulation d'un véhicule agricole, avec ou sans matériel attelé sont précises. La loi « pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques », dite loi Macron, a modifié le code de la route et assoupli les règles applicables en matière de conduite des engins agricoles.

► Pas de changement pour les agriculteurs qui bénéficient de la dispense de permis de conduire

Pendant la durée de son activité agricole, un conducteur de **tracteurs agricoles** et **appareils agricoles ou forestiers** peut conduire sans permis à condition que le véhicule qu'il conduit soit attaché à une **exploitation agricole** ou forestière, à une entreprise de travaux agricoles (ETA) ou à une coopérative d'utilisation de matériel agricole (Cuma).

L'usage agricole du véhicule : il faut que le certificat d'immatriculation porte une mention relative à l'usage du véhicule « véhicule agricole » suivi du numéro d'exploitation. Le numéro d'exploitation est délivré par la préfecture sur présentation d'un justificatif d'affiliation à la MSA. Ce numéro sera apposé sur une plaque fixée à l'arrière du véhicule.

L'âge du conducteur : L'âge minimum pour conduire un ensemble tracteur et remorque dont la largeur ne dépasse pas 2m50 est de 16 ans. Il est porté à 18 ans pour piloter un véhicule dont la largeur excède 2m50 ou pour conduire un ensemble comprenant un véhicule tracteur et plusieurs remorques ou matériels remorqués, ou un ensemble comprenant une remorque transportant du personnel.

► Les cas où le permis B est nécessaire

Lorsque le véhicule n'est pas rattaché à une exploitation agricole, une entreprise de travaux agricoles ou une CUMA, ou qu'il n'est pas utilisé dans le cadre de ces activités, le conducteur devra être titulaire du permis B. Sont concernés par exemple : les retraités qui n'ont pas conservé l'exploitation de subsistance permettant de cotiser à la MSA, les employés communaux, les affouagistes, les salariés de constructeurs, concessionnaires ou réparateurs de machines agricoles, les particuliers ou les agriculteurs utilisant le véhicule pour des besoins domestiques.



Permis de conduire des machines agricoles

Le tableau ci-dessous présente les différents cas de figure dans lesquels peut se trouver un conducteur de véhicule agricole et propose dans certains cas, notre interprétation du texte réglementaire vis-à-vis de l'exigence de permis correspondante. Mise à jour Février 2015.

	Conducteur	Nouvelle réglementation	Source
Conduite d'un tracteur attaché à une exploitation agricole, forestière, une ETA ou une CUMA (1)			
pour la réalisation d'une activité agricole (2)	Chef d'exploitation, entrepreneur de travaux agricole	dispense (5)	Article 87 de la loi 2012-387
	Salarié/apprentis/stagiaire (d'exploitation, d'ETA ou de CUMA), aide familial (8), conjoint collaborateur (10)	dispense (5)	Article 87 de la loi 2012-387
	Voisin agriculteur dans le cadre de l'entraide	dispense(5)	Article 87 de la loi 2012-387
	Aide bénévole ayant déjà exercé une activité agricole ou forestière et cotisé au régime agricole (4) (9)	permis B	Notre interprétation
	Aide bénévole n'ayant jamais exercé une activité agricole ou forestière et jamais cotisé au régime agricole (4)	permis (3)	Notre interprétation
	Retraité agricole cotisant MSA au titre d'exploitant (parcelle de subsistance)	dispense (5)	Article 87 de la loi 2012-387
	Retraité agricole affilié ou non à la MSA (9)	permis B	JO du 23/04/2013 page 4522
pour la réalisation d'une activité non agricole	Chef d'exploitation travaillant en prestation de service (avec un contrat) pour une commune dont le déneigement (2)	dispense (5)	JO du 30/04/2013 page 4789
	Chef d'exploitation pour travaux public, entretien voirie, vidange fosse septique...	permis (3)	Notre interprétation
	Salarié, apprentis, stagiaire, aide familial (8)	permis (3)	Notre interprétation
	Aide bénévole pour travaux domestiques (4) (7)	permis (3)	Notre interprétation
	Retraité agricole affilié ou non à la MSA (bois et autres activités domestiques ...) (9)	permis B	JO du 23/04/2013 page 4522

(1) Tracteur attaché à une exploitation agricole, une ETA ou une CUMA : sa carte grise doit porter une mention « usage agricole ». Le chef d'entreprise doit pouvoir justifier de l'attribution d'un numéro d'exploitation. Concerne les entreprises qui ont une activité agricole ou forestière.

(2) **Activité agricole** : sont considérées comme activités agricoles, les activités mentionnées aux articles L.722-1 et L.722-20 du code rural. Le déneigement est, par dérogation, reconnu comme une activité agricole à partir du moment où elle garde un caractère accessoire dans l'activité de l'exploitant et ne crée pas une concurrence déloyale vis à vis des entreprises du secteur concurrentiel.

(3) **Permis requis** :

Selon le PTAC (poids total autorisé en charge) de l'engin agricole (tracteur ou automoteur) et le poids de l'outil (remorque ou semi-remorque) attelé derrière, le permis nécessaire peut être

- le permis B (18 ans) : pour un véhicule de moins de 3.5 tonnes seul ou avec un outil dont le PTAC est inférieur ou égal à 750 kg ou un outil remorqué dont le PTAC est compris entre 750 kg et 3.5 tonnes lorsque la somme des PTAC est inférieure ou égale à 3.5 tonnes.
- le permis B + la formation B96 (formation simplifiée d'une journée) : pour conduire un véhicule relevant de la catégorie B, attelé d'un outil remorqué de PTAC supérieur à 750 kg et inférieur à 3.5 tonnes, lorsque le cumul des PTAC est compris entre 3500 et 4250 kg dans la limite du poids total roulant autorisé du véhicule tracteur.
- le permis BE (18 ans) : pour un véhicule relevant de la catégorie B attelé d'un outil remorqué dont le PTAC n'excède pas 3.5 tonnes lorsque l'ensemble formé par le véhicule tracteur et l'outil ne relève pas de la catégorie B et que la somme des PTAC du véhicule tracteur et du véhicule remorqué est supérieure à 4250 kg.
- les permis C1 (18 ans) : pour un véhicule dont le PTAC est compris entre 3.5 et 7.5 tonnes seul ou avec un outil remorqué dont le PTAC est inférieur ou égal à 750 kg.
- le permis C1E (18 ans) : pour un véhicule relevant de la catégorie C1 attelé d'un outil remorqué dont le PTAC excède 750 kg ou un véhicule relevant de la catégorie B auquel est attelé un outil remorqué dont le PTAC excède 3.5 tonnes. Dans les deux cas, l'ensemble ne devra pas dépasser 12 tonnes.
- le permis C (21 ans) : pour un véhicule dont le PTAC excède 3.5 tonnes, sans limite de poids supérieure, seul ou avec un outil remorqué dont le PTAC est inférieur ou égal à 750 kg.
- le permis CE (21 ans) : pour véhicule de la catégorie C attelé d'un outil remorqué dont le PTAC est supérieur à 750 kg.

(4) **Aide bénévole** : La notion de bénévolat n'est pas définie par la réglementation. Selon la MSA (*), elle correspond à une prestation (« coup de main ») non rémunérée, non planifiée, ponctuelle, occasionnelle et non indispensable à la mise en valeur de l'exploitation. Elle peut s'entendre dans le cadre familial (un mari retraité travaillant pour son épouse, un fils/une fille pour ses parents, un enfant salarié agricole ou non dans une autre entreprise travaillant pour son père) ou hors cadre familial (un voisin retraité, le fils d'un voisin, un salarié agricole ou non dans une autre entreprise). Le chef d'exploitation est tenu de s'assurer de la compétence du conducteur à qui il met à disposition son tracteur, le former si nécessaire et lui transmettre des consignes de sécurité. (*) Source : document « MSA savoir sur le coup de main agricole » – MSA Mayenne, Orne Sarthe.

Nos viticulteurs se distinguent

Cette année encore, la Cave Vinicole et plusieurs viticulteurs de notre commune ont porté haut les couleurs de nos terroirs lors des divers concours régionaux, nationaux et internationaux. **Félicitation à tous !**



► **48^{ème} CONCOURS DES VINS D'ALSACE DE COLMAR**
22 mai 2019



FLESCH FRANCOIS & FILS

Or	RIESLING 2018
----	---------------

MARTISCHANG HENRI & FILS

Or	CRÉMANT RIESLING 2018 PINOT NOIR 2018
----	---

Argent	CRÉMANT
--------	---------

DOMAINE MOLTES ANTOINE & FILS

Or	PINOT NOIR 2018
----	-----------------

► **128^{ème} CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE DE PARIS**
22 février 2019



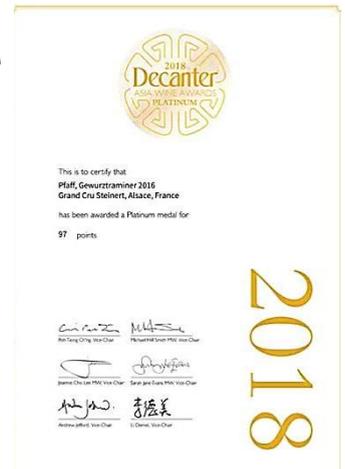
CAVE VINICOLE

Or	GEWURZTRAMINER 2018 (X2)
----	--------------------------

Argent	GEWURZTRAMINER 2018 RIESLING 2017
--------	--------------------------------------



► la Médaille Platinum **DECANTER** a été décernée à la Cave des Vignerons de Pfaffenheim pour le Gewurztraminer Grand cru Steinert 2016.



► **GRAND CONCOURS DES VINS DU MONDE**
Strasbourg, 07 - 08 avril 2019



RIESLING	Or	MARTISCHANG HENRI & FILS DOMAINE MOLTES ANTOINE & FILS	Grand cru Steinert 2017 Grand cru Zinnkoepflé 2017
	Argent	RIEFLE CHRISTOPHE	Alsace Riesling 2017
PINOT GRIS	Or	MARTISCHANG HENRI & FILS	Sélection de grains nobles 2017
		MARTISCHANG HENRI & FILS	Vendanges tardives 2017
		DOMAINE MOLTES ANTOINE & FILS	Grand cru Steinert 2017
GEWURZTRAMINER	Or	MARTISCHANG HENRI & FILS	Grand cru Steinert 2018

Calendrier des manifestations (2^{ème} semestre 2019)

JUILLET

1	L	
2	M	
3	M	
4	J	
5	V	
6	S	
7	D	
8	L	
9	M	
10	M	
11	J	
12	V	
13	S	34 ^{ème} Fête du Vin
14	D	Fête Nationale
15	L	
16	M	
17	M	
18	J	
19	V	
20	S	
21	D	
22	L	
23	M	
24	M	Nuit du Tourisme Soldats du Feu
25	J	
26	V	
27	S	Championnat européen de Caisses à Savon
28	D	Championnat européen de Caisses à Savon
29	L	Concert Musicalta Eglise St-Martin – 17H00
30	M	
31	M	Nuit du Tourisme Syndicat Viticole

AOÛT

1	J	
2	V	
3	S	
4	D	
5	L	
6	M	
7	M	
8	J	
9	V	
10	S	
11	D	
12	L	
13	M	
14	M	Le Mangeur de Lune Festival
15	J	Le Mangeur de Lune Festival
16	V	Le Mangeur de Lune Festival
17	S	Le Mangeur de Lune Festival
18	D	
19	L	
20	M	
21	M	
22	J	
23	V	
24	S	
25	D	
26	L	
27	M	
28	M	
29	J	
30	V	
31	S	45 ^{ème} Marche Populaire Azur 2000

SEPTEMBRE

1	D	45 ^{ème} Marche Populaire Azur 2000
2	L	
3	M	
4	M	
5	J	
6	V	
7	S	
8	D	
9	L	
10	M	 Collecte de sang
11	M	
12	J	
13	V	
14	S	
15	D	
16	L	
17	M	
18	M	
19	J	
20	V	
21	S	
22	D	
23	L	
24	M	
25	M	
26	J	
27	V	
28	S	
29	D	Marché des couturières Azur 2000 - Salle MF
30	L	

OCTOBRE

1	M	
2	M	
3	J	
4	V	
5	S	Bourse Petite Enfance Salle multifonctions
6	D	Bourse Petite Enfance Salle multifonctions
7	L	
8	M	
9	M	
10	J	
11	V	
12	S	Concert Pfaff Music Band Soirée d'ambiance - Salle MF
13	D	
14	L	
15	M	
16	M	
17	J	
18	V	
19	S	
20	D	
21	L	
22	M	
23	M	
24	J	
25	V	
26	S	
27	D	
28	L	
29	M	
30	M	
31	J	Soirée Halloween La Ruchette

NOVEMBRE

1	V	<i>Toussaints</i>
2	S	Concours RCI Club canin
3	D	Marché des Couturières La Ruchette - Salle Multifonctions
4	L	
5	M	
6	M	
7	J	
8	V	
9	S	
10	D	
11	L	• Cérémonie Armistice • Repas Paroissial
12	M	
13	M	
14	J	
15	V	
16	S	23^{ème} Fête de la Châtaigne Salle Multifonctions
17	D	23^{ème} Fête de la Châtaigne Salle Multifonctions
18	L	
19	M	
20	M	
21	J	
22	V	
23	S	
24	D	Les Créatives fêtent Noël Azur 2000 - Salle Multifonctions
25	L	 Collecte de sang
26	M	
27	M	
28	J	
29	V	
30	S	

DÉCEMBRE

1	D	
2	L	
3	M	
4	M	
5	J	
6	V	
7	S	
8	D	Fête de Noël des Aînés Salle Multifonctions
9	L	
10	M	
11	M	
12	J	
13	V	
14	S	
15	D	
16	L	
17	M	
18	M	
19	J	
20	V	
21	S	
22	D	Concert de Noël Pfaff Music Band - à l'église
23	L	
24	M	
25	M	<i>Noël</i>
26	J	<i>St-Etienne</i>
27	V	
28	S	Montée aux Flambeaux au Schauenberg - CMJ
29	D	
30	L	
31	M	

► Festival Musicalta 2019

RÉSERVEZ VOS PLACES

PAR COURRIER Office de Tourisme

Place de la République - 68250 Rouffach

INTERNET imprimez vos billets à domicile

sur www.musicalta.com

TÉLÉPHONE 09 72 32 87 84

LIEUX DES CONCERTS billetterie ouverte

45 minutes avant les concerts

POINTS DE VENTE offices du tourisme d'Eguisheim

et Rouffach, FNAC, Auchan, Carrefour...

MAIL billetterie@musicalta.com



RETROUVEZ NOUS SUR FACEBOOK, INSTAGRAM
ET SUR www.musicalta.com

TARIFS

NORMAL 25€
ABONNEMENT 3 CONCERTS 55€
MOINS DE 26 ANS 15€
MOINS DE 12 ANS 10€
ADHÉRENTS FNAC OU IRCOS 22€



D'UN COUP D'ŒIL

09 72 32 87 84
www.musicalta.com

MARDI 23 JUILLET 20H30	EGLISE ROUFFACH	INTIMITÉ SAINT-SAËNS, PAGANINI, KREISLER, SARASATE, BRAHMS	FRANCIS DUROY VIOLON CARINE ZARIFIAN PIANO
VENDREDI 26 JUILLET 20H30	EGLISE ROUFFACH	HUMORESKEN SCHUMANN, SZYMAŃSKI, WAGNER-LISZT, BALAKIREV...	SIMON GHRAICHY PIANO
SAMEDI 27 JUILLET 20H30	EGLISE ROUFFACH	ALLA ZINGAREŞE BRAHMS, DVORÁK	SIMON GHRAICHY PIANO QUATUOR YAKO : LUDOVIC THILLY & PIERRE MAESTRA VIOLON / VINCENT VERHOEVEN ALTO / ALBAN LEBRUN VIOLONCELLE
DIMANCHE 28 JUILLET 17H30	CHÂTEAU D'ISENBURG ROUFFACH	LES AMOURS DU POÈTE SCHUMANN	ANDREAS SCHMIDT BARYTON BASSE MIKU NISHIMOTO-NEUBERT PIANO
LUNDI 29 JUILLET 15H	CENTRE HOSPITALIER ROUFFACH (ACCÈS LIBRE)	CARTE BLANCHE ACADEMIE DU FESTIVAL	ÉTUDIANTS DE L'ACADÉMIE
LUNDI 29 JUILLET 17H	EGLISE PFAFFENHEIM (ACCÈS LIBRE)	CARTE BLANCHE ACADEMIE DU FESTIVAL	ÉTUDIANTS DE L'ACADÉMIE
MARDI 30 JUILLET 11H	SALLE DES MARRONNIERS EGUISHEIM (ACCÈS LIBRE)	CARTE BLANCHE ACADEMIE DU FESTIVAL	ÉTUDIANTS DE L'ACADÉMIE
MARDI 30 JUILLET 20H30	EGLISE ROUFFACH (ACCÈS LIBRE)	L'ESTRO ARMONICO DEBUSSY, HOLST, VIVALDI	FLORENT MAYET DIRECTION / GENEVIÈVE LÉTANG HARPE LIHAY BENDAYAN VIOLON / YUUKI WONG VIOLON FANNY LEVÉQUE VIOLON / FRANCIS DUROY VIOLON ORCHESTRE À CORDES ET CHOEUR DE L'ACADEMIE DU FESTIVAL
VENDREDI 2 AOÛT 20H30	EGLISE ROUFFACH	LA CATHÉDRALE ENGLOUTIE CHOPIN, DEBUSSY	VÉRONIQUE BONNECAZE PIANO
MARDI 6 AOÛT 20H30	EGLISE ROUFFACH	SALON DE MUSIQUE À 4 MAINS ROSSINI, BACH, BRAHMS	CHIARA NICORA & FERDINANDO BAROFFIO PIANO
MERCREDI 7 AOÛT 20H30	EGLISE ROUFFACH	LISZT DANS LES TRACES DE BACH SWEELINCK, BACH, LISZT	LIONEL AVOT ORGUE
JEUDI 8 AOÛT 17H	EGLISE GUEBERSCHWIHR (ACCÈS LIBRE)	CARTE BLANCHE ACADEMIE DU FESTIVAL	ÉTUDIANTS DE L'ACADÉMIE
VENDREDI 9 AOÛT 17H	EGLISE EGUISHEIM (ACCÈS LIBRE)	CARTE BLANCHE ACADEMIE DU FESTIVAL	ÉTUDIANTS DE L'ACADÉMIE
VENDREDI 9 AOÛT 20H30	EGLISE ROUFFACH (ACCÈS LIBRE)	HYMNE À LA JOIE BEETHOVEN, BERLIOZ, GOUNOD, SAINT-SAËNS, SIBELIUS...	MAUDE GEORGES DIRECTION ORCHESTRE À CORDES ET CHŒUR DE L'ACADÉMIE DU FESTIVAL

► Le Mangeur de Lune Festival

Toujours hippy dans l'esprit, le festival des Mangeurs de Lune ouvre Rouffach sur les sons du monde et célèbre les 50 ans de Woodstock avec une projection en plein air.

C'est traditionnellement Eguisheim, alias « le plus beau village de France », qui accueille la première soirée des Mangeurs de Lune : rendez-vous le samedi 10 août à 20h avec un concert manouche assuré par **Le Chinois**.

Bienvenue ensuite sous les chapiteaux et la yourte installés à Rouffach pour entrer dans le vif de cette 13^{ème} édition. Mercredi 14 août, on passe au rock, d'abord avec les deux frangins de **Bad Juice** à 20h. Ensuite avec quelques petits groupes pas trop mauvais dans le genre : **The Who**, **Santana**, **Jimi Hendrix Experience**... pas tout à fait en personnes mais presque, grâce à la projection sur écran géant de 12x6 mètres (repli sous chapiteau en cas de pluie) du film mythique consacré au festival de Woodstock, dont on célèbre le 50^{ème} anniversaire !

Après ce pur moment de Flower Power, le fabuleux guitariste globe-trotter **Jan Vanek** joue jeudi 15 août à 20h en vedette, virtuose et divinement inspiré, entre jazz et influences du monde entier...

Rejoignons vendredi 16 août les rives métissées des sons d'Europe, avec à 18h30 le duo flamenco guitare/danse **Minera**. À 20h30, la musique klezmer de **Klezmhear** fait fi des frontières, entre joie exaltée et mélancolie profonde, danses et recueils. À 21h30, **Duna Orkestar** remonte le cours du Danube pour fusionner les musiques de l'Est et les sons occidentaux modernes, comme pour « amener des bergers bulgares sur le dancefloor » !

Samedi 17 août à 18h30, **Jim Petit** déroule ses paysages sonores teintés de blues psychédélics et de musique hindoue. À 20h, **Legraux Tobrogoï** nous fait découvrir le « tzigano groove » festif et populaire... Enfin, à 21h30, cap sur l'Afrique avec le survolté collectif anglais **London Afrobeat Collective**, relève de l'afro-funk !

Bienvenue et bon festival !

Les Mangeurs de Lune

Toutes les infos et programme détaillé sur www.lesmangeursdelune.fr

Réservez directement vos billets auprès de l'Office du Tourisme de Rouffach

12A place de la République - Tél. 03 89 78 53 15 info@ot-rouffach.com / www.ot-rouffach.com

et auprès de l'Office du Tourisme d'Eguisheim

22A Grand Rue - Tél. 03 89 23 40 33 info@ot-eguisheim.fr / www.ot-eguisheim.fr



La municipalité honore ses Aînés



M. Maurice OGER, 80 ans le 23 mai



M. Gérard FEHRENBACH, 80 ans le 1^{er} juin



Mme Paulette BILDSTEIN, 90 ans le 8 juin



Noces d'Or de Mme et M. Charles WEBER

Carnet blanc

Notre secrétaire général se marie



En ce 1^{er} juin 2019, c'est à la mairie de Pfaffenheim que Romuald Wessang a choisi de dire « oui » à Audrey Benoin en présence de leurs familles respectives et sous le regard ravi de leur fille Céleste âgée de 10 mois.

Aimé Lichtenberger, officier d'état civil, a rappelé les nombreuses qualités de Romuald Wessang, secrétaire général à la mairie de Pfaffenheim depuis 5 ans, et a exprimé tous ses vœux de bonheur au jeune couple qui vient d'emménager dans leur nouvelle maison à Soultzmatt.

De son côté, Romuald Wessang a lu un émouvant poème qu'il avait composé à l'intention d'Audrey et dans lequel il évoquait leurs années de vie commune et la merveilleuse naissance de Céleste intervenue l'année précédente.

La municipalité présente au jeune couple ses meilleurs vœux de joie et de bonheur !

► Démonstration de taille d'hiver au verger pédagogique

Contrairement à l'an dernier où la pluie avait perturbé notre programme, notre démonstration du 16 février dernier a eu lieu par un après-midi ensoleillé. Une soixantaine de personnes, dont environ un tiers de notre village, se sont rendues au verger pédagogique de la commune.

Au programme du jour : tailles d'entretien et de fructification sur des pommiers et des pruniers adultes de type demi-tige et haute-tige. Les moniteurs E. DOLL et A. EHRHART de la société d'arboriculture de Guebwiller et environs ont commenté leurs actions et ont répondu aux questions relatives à la protection phytosanitaire des arbres fruitiers.

Comme les années précédentes l'après-midi s'est achevé autour d'un excellent vin chaud offert gracieusement par le Crédit Mutuel et préparé par André SPECKER.



► Maladie du bois : le chancre

Le chancre est une maladie due à des champignons (chancre fongique) ou à des bactéries (chancre bactérien) qui affecte l'écorce des arbres, en particulier celle des fruitiers. Il affaiblit le sujet et peut même provoquer sa mort en quelques années. Il se propage facilement aux plantations voisines.

Biologie :

Le chancre fongique est causé par un ou plusieurs champignons, bien souvent un *Coryneum* ou un *Nectria*. Les champignons sont disséminés par les spores véhiculés par le vent et l'eau.

Le chancre bactérien est facilement reconnaissable en dépit de la diversité de ses symptômes. Cette maladie débute avec une tache brune de forme concave, qui envahit rapidement les branches et le tronc. On assiste généralement à une déformation de l'écorce, qui se manifeste par des bourrelets, des crevasses et des boursouflures. Sur des arbres de fruits à noyaux, il peut provoquer des écoulements de gomme. La bactérie en cause est soit un *Pseudomonas* soit un *Xanthomonas*. En été, la bactérie est présente sur les feuilles et les branches. En hiver, par temps froid et humide, elle pénètre dans le bois par les plaies (taille, récolte des fruits, chute des feuilles).



Facteurs favorisant les contaminations : plaies de tailles et de récoltes. Excès d'azote. Accidents climatiques : le gel et les stress hydriques provoquent des fissures de l'écorce.

Moyens de protection : traiter les arbres à la chute des feuilles avec de la bouillie bordelaise. Il faut recourir aux mesures prophylactiques : éliminer les branches infectées lors de la taille et les sortir du verger, cureter les parties infectées jusqu'au bois sain et protéger les plaies par un mastic cicatrisant. Les tailles doivent être effectuées avec des outils désinfectés.

(Source photos chancre : Agroscope Changins)

Armand EHRHART

Lorsque nos artisans payaient le « vingtième »

Au cours de ses recherches aux archives de Soultzmatt voilà que Patrick Fleisch met la main sur un document concernant Pfaffenheim !! Comment est-il arrivé dans la Vallée Noble ? Mystère.

Il nous intéresse car il relate la liste des artisans de notre village soumis à l'impôt dit du « vingtième » en 1755. Par ce biais apparaissent des noms de villageois encore en vigueur aujourd'hui.

Qu'est-ce que le vingtième ?

Cet impôt a été établi par le contrôleur général des finances Jean-Baptiste de Machault d'Armoiville le 19 mai 1749, sous le règne de Louis XV. Il restera en vigueur jusqu'à la Révolution. C'est un impôt direct qui touche l'ensemble de la population, Tiers Etat et Clergé inclus, qui porte sur 5% des revenus et remplace la dîme (10% des revenus).

Le rôle en question a été établi à la subdélégation de Colmar, Bailliage de Rouffach, Communauté de Pfaffenheim.

Il précise : « Rôle établi par nous Jacques Pineau, Chevalier, Baron de Luce, Seigneur de Viennay, la Pêchellerie et Saint Pater, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître des Requêtes ordinaires de son Hôtel, Intendant de Justice, Police et Finances en Alsace, des sommes qui doivent être levées suivant l'article XI de l'Edit du mois de mai 1749, et de l'ordonnance de Monsieur de Vannoles, alors Intendant, du 26 octobre suivant, tant sur les marchands, négociants et artisans des villes qui font corps et communautés et où il y a maîtrises, que sur ceux des mêmes Arts, Métiers et Commerce des Villes et Bourgs, qui ne sont point Maîtres ; de même que sur les Hôteliers, Cabaretiers, Charrons, Bourreliers et Maréchaux qui sont sur les grandes routes, pour le vingtième de leur Industrie pendant l'année 1755 ».

Martin GASPÉR, tonnelier	2 livres
Sébastien FUCHS, tonnelier	2 livres
Jacques GETZ (Goetz)	2 livres
Jean MYSTETTER	2 livres
Georges MARX	2 livres
Jean EBERLE	1 livre 10 sols
Jean HARTMANN	10 sols
Jacques MERXEISEN	1 livre 10 sols
Jean Baptiste VELDIN	2 livres
Michel SCHEFFLEN, cordonnier	15 sols
Thomas MEICH le jeune, boucher	2 livres
Adam FRIQUE (FRICK) le jeune	2 livres
Adam FRIQUE (FRICK) le vieux	1 livre
Laurent ERHAR	1 livre 10 sols
Michel HASENBEHLER	15 sols
Joseph FLESCH	1 livre
François CONSTANTER	1 livre
Jean Georges FRICK	1 livre
Ignace MOST	1 livre

Tisserands

Jean Jacques STARCK	
Jean Jacques MESLE (Mehl)	10 sols
Martin BERGENTLER	1 livre 15 sols
Andréa SATTLER	1 livre
Valentin STARCK	2 livres
La veuve de Jacques STELY (Stehly)	2 livres
Protay (Protais) BIRGENTZLEN	1 livre
Philippe STELY (Stehly)	1 livre 5 sols
Jean DIRINGER	10 sols
Jean FEY	2 livres

Menuisiers

Jacques DARDAIN	2 livres
Daniel SIGELMEYER	2 livres

Cordonniers

Valentin FUCHS	10 sols
La veuve de Michel SCHMITT	1 livre
Michel DIRINGER	2 livres

Boulangers

Michel FRICK	2 livres
Melchior STEBER	2 livres
Ignace STEBER	2 livres
Jean DESCHLER	2 livres
Jacques MILLER	3 livres
Andréa WELCKER	3 livres

Cabaretiers

Jean FRIDERI (Friedrich)	2 livres 10 sols
La veuve de François FREY	2 livres
La veuve d'Andréa FRIQUI	2 livres
Deny ROTH	2 livres 10 sols

Serruriers

Gaspard COUTY	2 livres
Joseph SCHOR	2 livres

Charpentier

Georges SWARTZ (Schwartz)	2 livres
---------------------------	----------

Cuvetiers

Antoine TURCKY	2 livres
Thiebaut BACHMANN	2 livres
Jacques BACHMANN	2 livres

Selliers

Antoine MARTERER	1 livre
Martin MARTER	1 livre

Maçons

Joseph MATTAUER	2 livres
Joseph STRUB	1 livre
Jacques SCHMITT	5 sols
Aldreich (Aldrich) VEBER (Weber)	2 livres

Charrons

Joseph HUMBECHLER	1 livre 5 sols
Andréa WATTZER	2 livres

Chirurgiens

Killian FUCHS	3 livres
François Joseph MARTICHAN(g)	3 livres
La veuve de Jean MUTTER	4 livres

Total des contributions: 107 livres

Aujourd'hui encore, on trouve sur certains porches du village les armories de ces artisans. Voici quelques exemples :

• Charons :



30 Grand'Rue



7 place de la Mairie

• Boulanger :



28 Grand'Rue

• Ebéniste :



14 rue du Vignoble

• Maréchal ferrant :



14 rue du Schauenberg

• Charpentier :



7 place de la Mairie

• Gourmet :



18 rue du Fossé

• Agriculteur :



25 rue de la Lauch

• Viticulteurs et bouilleurs de cru :



20 rue de Baer



7 Grand'Rue

... et de nombreux autres !

► Quelle valeur avait la monnaie au milieu du 18^{ème} siècle ?

La livre Tournois (car frappée à Tours), instituée par Philippe II, correspondait au milieu du 18^{ème} siècle à environ 12 € actuels.

Le salaire d'un ouvrier non qualifié était d'environ 15 sous par jour, celui d'un ouvrier qualifié de 30 sous. Le sou (sol) valait 1/20^{ème} de livre.

Sachant que le nombre de jours travaillés était d'environ 288 (52 dimanches + 25 fêtes à retrancher des 365 jours que compte l'année), un ouvrier non qualifié gagnait 275 livres par an et un ouvrier qualifié, le double, soit 550 livres. Un capitaine pouvait par contre gagner plus de 2 000 livres par an !

Un laboureur pour 12 arpents (4ha) : 100 sols. Un batteur pour 1 setier (156 litres) de graminées : 7 sols. Un faneur pour 1 arpent (34,19 ares) : 2 livres et 5 sols. Un faucheur pour 1 arpent : 4 livres et 5 sols. Un charretier : 30 livres par mois. Un berger : 28 livres par mois. Un domestique : 12 livres et demi par mois.

► Le coût de la vie

La viande. La livre (489 grammes) de bœuf : 4 sols, La livre de porc : 2,5 sols. Un poulet (la pièce) : 7 sols. Un lapin (la pièce) : 12 sols. Une oie (la pièce) : 22 sols. La douzaine d'œufs : 12 sols.

Le poisson. Les 100 harengs : 6 livres. Un brochet de 35 cm : 25 sols.

Les légumes. Le setier (156 litres) de lentilles : 25 livres. Les 12 laitues : 8 sols. Le setier de blé : 9 livres.

Divers. le minot de sel (156 litres) : 45 livres et 15 sols. Le kilo de sucre : 30 sols et 12 deniers. La pinte (env. 1 litre) d'huile de noix : 16 sols. 2,5 livres le miel : 12 sols et 6 deniers. La livre de pastilles de chocolat : 2 livres. Les 2 kilos de café : 9 livres et 22 sols. Le muid (180 litres) de vin : 50 livres. Le kilo de beurre : 20 sols. Le 4 kilos de pain : 8 sols et 6 deniers.

Une vache : 30 à 39 livres, Une maisonnette de plain-pied avec 2 fenêtres et une porte : 200 livres.

Pour ce qui est des revenus de nos artisans de Pfaffenheim, la majorité payant 2 livres d'impôt, ils se situent donc aux alentours de 40 livres par an avec un plus pour les chirurgiens (60 à 80 livres par an). Loin des moyennes statistiques. Ce qui explique pourquoi ils exerçaient tous un deuxième métier (agriculteur ou viticulteur) !

Romain SIRY

L'école et la Maison de la nature du vieux canal de Hirtzfelden, à chaque classe son projet :

► Les élèves de la maternelle

Pépère, le héros des déchets verts : Découverte du ver de terre (anatomie, alimentation, habitat...).

Les élèves ont pu se plonger dans le monde de la petite faune du sol pour percevoir le rôle des vers de terre dans la dégradation des déchets verts à travers une démarche expérimentale.

Ils ont mis en place un lombricarium dans les classes, c'est à dire une maison pour Pépère le ver de terre et ses frères. Pendant 2 mois, ils ont observé les vers de terre et leur régime alimentaire.



► Les élèves de l'école élémentaire

Les élèves du CM1/CM2 ont découvert des modes de valorisation des déchets (recycler, réutiliser, composter, réduire) pour comprendre la relation entre consommation et production de déchets. Ils ont également appris à fabriquer du papier recyclé.

Les élèves du CP/CE1 ont pu aménager un milieu de vie pour les insectes pollinisateurs par la création d'un hôtel à insectes.



Quant aux élèves du CE1/CE2, ils ont construit une maquette pour comprendre la circulation de l'eau dans la nature (cycle de l'eau naturel et domestique). Ils ont fabriqué un savon 100% naturel et respectueux de l'environnement ou encore ont pu observer la faune et la flore à travers une balade naturaliste le long du canal.



Claire BRAUN et l'équipe pédagogique de l'école



AEMES - La Ruchette

ACCUEIL DES ENFANTS

• En période scolaire :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 11h30 à 13h20, repas compris
de 16h00 à 18h15

Mercredi : soit de 07h45 à 18h15 avec repas
soit de 07h45 à 13h30 avec repas
soit de 13h30 à 18h15 sans repas

• Pendant les vacances :

Accueil de 07h45 à 18h15.
Inscription par journées complètes avec repas

Renseignements

Tél : 03 89 49 60 94 ou 06 38 77 25 84

E-mail : la-ruchette-pfaffenheim@orange.fr

Site internet : www.ruchettepfaf.com

« Dynamisme » !

tel est le mot qui définit l'esprit de toutes les petites « abeilles » qui travaillent autour de la Ruchette !

Tout d'abord il y a l'équipe qui œuvre au quotidien auprès de nos enfants et offre tout au long de l'année, en périscolaire ou en vacances, un panel d'activités riche et varié ! Entre bricolage, cuisine, sorties ou jeux collectifs les enfants s'épanouissent en groupe. Chaque activité étant évidemment adaptée à l'âge de l'enfant, chacun y trouve son compte.

Afin de développer leur autonomie, les animatrices tiennent aussi à inculquer à chacun le « savoir vivre ensemble » et incitent les enfants à prendre part aux tâches quotidiennes : rangement, service à table ou gestion de leur temps libre... Bref à la Ruchette, il fait bon vivre ensemble...

L'équipe leur réserve encore de belles sorties pour ces vacances estivales : piscine, zoo, aéromodélisme, burn'opark... de quoi bien occuper nos enfants et leur laisser des souvenirs plein la tête avant d'entamer la prochaine rentrée...

Puis il y a l'équipe de parents bénévoles qui, au sein de l'AEMES, permet au travers de chacune de leurs actions, telles que les bourses petite enfance, vide dressing adulte et festival du livre, de faire bénéficier aux enfants de petits « plus » non négligeables ! C'est toujours dans une ambiance chaleureuse que l'équipe se réunit pour réfléchir au bien-être de nos enfants... Nous serions d'ailleurs heureux d'accueillir de nouveaux volontaires pour partager cette aventure. Si vous êtes intéressés de nous rejoindre, n'hésitez pas à contacter notre charmante présidente Valérie BRUN au 07 87 89 25 56.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà à toutes et à tous un très bel été...

Céline TROPIN



► Azur 2000 - Club des Jeunes

Notre association a connu cette année un grand changement. Notre cher président nous a quittés le 23 novembre 2018. Bernard Ritter aura été président durant plus de 20 ans. Il a considérablement développé les activités proposées par Azur 2000 en travaillant notamment avec l'Université Populaire pendant plus de 10 ans.

« Faire bouger notre village » a toujours été sa devise. Il était constamment à la recherche de nouveautés, pour les jeunes et les moins jeunes. Nous avons perdu un président investi et passionné par ce qu'il faisait. Et même si être bénévole est aujourd'hui un dur « métier », il n'a jamais baissé les bras.

En sa mémoire, le nouveau comité qui a été constitué lors de notre assemblée générale du 26 avril 2019, est bien décidé à reprendre le flambeau et à poursuivre tout ce qu'il avait entrepris.

Ont été élus :

- Présidente** : Séverine Stankovic
- Vice-président** : Maxime Mundel
- Secrétaire** : Vanessa Schlichter
- Secrétaire adjointe** : Pamela Radomski
- Trésorière** : Lucienne Hannauer
- Trésorière adjointe** : Sabine Ritter
- Membres assessesurs** : Patricia Cosmo - Vladan Stankovic - Lionel Schlichter - Katia Weber - Mercedes Weber - Marianne Vonesch - Michèle Most - François Gsell - Laurent Ullrich.

Nous organisons plusieurs manifestations, notamment :

► la marche populaire

La 44^{ème} marche populaire a eu lieu les 30 et 31 août 2018. Record du nombre de marcheurs battu avec plus de 1900 inconditionnels présents ! L'organisation se fait en collaboration avec plusieurs associations du village : Goutte d'eau, les Lutins de Pfaff, la classe 73 et l'amicale des donneurs de sang. Cette année, nous vous proposons à nouveau 3 parcours de 5, 10 et 20 km. Venez donc profiter d'un parcours fléché, vous permettant de prendre du bon temps dans nos vignobles et nos forêts, le weekend du 31 août / 1^{er} septembre 2019. Renseignements au 06 88 01 03 23.



► les Couturières

Depuis 4 ans, le marché des couturières permet aux adeptes du tissu de trouver fils, aiguilles, boutons et autres matériels utiles pour leurs confections diverses. Des amateurs font également découvrir ce qu'ils ont produit tout au long de l'année écoulée.

Vous pourrez donc bénéficier des bons conseils de tous ces passionnés présents.

Rendez-vous dimanche 29 septembre à partir de 10h à la salle multifonctions. Renseignements au 06 80 33 84 84.

► les Créatives

Pour la dixième année, vous pourrez découvrir les divers talents de près de 30 artistes amateurs qui seront présents dimanche 24 novembre, dès 10h, à la salle multifonctions. Bijoux, décorations diverses de Noël, bougies artisanales, couronnes de Noël... de quoi ravir tous les visiteurs ! Et pour cette 10^{ème} édition, de belles surprises vous attendent ! Sans oublier le passage du Père Noël à 16h.



Par ailleurs, la plupart de nos activités a bel et bien été maintenue dès la rentrée 2019. Vous retrouverez le tout sur notre page Facebook « Azur 2000 Pfaffenheim ».

TENNIS DE TABLE



Romain Sauter reprend le flambeau de notre plus ancienne activité ! Nous félicitons d'ailleurs son équipe, arrivée 2^{ème} en finale du championnat du Haut-Rhin. Bravo à vous tous !

Une remontée de score formidable, même si elle n'aura (à peine) pas suffi pour la 1^{ère} marche du podium.

Une nouveauté pour notre section, la mise en route d'un partenariat avec le club de Rouffach. Ce qui nous permet de nous entraîner sur Pfaffenheim ou Rouffach avec plus de joueurs.

Tous les mardis, à partir de 20h, les pongistes s'entraînent pendant 1h30. Toute personne souhaitant se joindre à eux, que ce soit pour entrer dans l'équipe ou simplement pour le loisir, est la bienvenue !

Si vous souhaitez des renseignements, envoyez un e-mail à sevi99@free.fr

BADMINTON



L'activité est actuellement suspendue. Vous êtes intéressé(e) pour faire du badminton en loisirs ?

Le créneau prévu est le mardi à partir de 18h30.

N'hésitez pas à joindre Séverine au 06 88 01 03 23 si vous souhaitez vous lancer ! Le matériel est disponible et n'attend plus que vous !

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



Sous la houlette d'Arlette, il s'agit de notre seconde activité existant depuis plus de 20 ans.

Chaque mercredi, de 17h à 18h, un groupe d'une quinzaine de dames (les messieurs sont les bienvenus également !) se plie, se dépie, s'étire, bras vers le haut, jambe sur le côté pour se maintenir en pleine forme et le tout dans la bonne humeur !

Il y a toujours de la place pour les nouvelles et nouveaux ! N'hésitez plus ! Renseignements au 06 20 01 03 74.

COURS DE CUISINE



Notre ami et fin gourmet Laurent vous propose ses cours à partir d'octobre.

Un franc succès puisque chaque menu proposé est décliné en 2 groupes !

Lors de chaque soirée, une petite quinzaine de personnes sont présentes pour concocter entrée, plat et dessert, de toutes sortes : fleischschnakas, cannellonis aux légumes, poissons sauce pamplemousse, tarte aux pommes et citron...etc, suivi d'une dégustation bien entendu !

Le programme sera disponible dans les journaux et sur notre page Facebook dès la rentrée.

VENDANGEUX



Tous les 3^{ème} vendredis du mois et à partir de 20h, Maxime vous accueille à la salle Azur 2000 pour vous faire découvrir des jeux plus amusants les uns que les autres. De quoi vous divertir toute la soirée !

N'hésitez pas à venir seul ! Vous pourrez vous joindre aux tables de jeux, toujours bien remplies !

Entrée gratuite. Renseignements au 06 68 96 57 04.

AÉROBIC ET STEP



Chaque mercredi soir, et si vous avez besoin de vous défouler sous une musique entraînante, nous vous invitons à venir participer au cours de Wally.

De 19h45 à 20h30, elle vous propose de l'aérobic diversifié : cardio, abdos, poids, élastiques, bâtons, de quoi réveiller tous vos muscles ! De 20h30 à 21h15, le cours de step permet tout autant de se défouler ! Niveau débutant. Le tout dans une ambiance décontractée...

Vous hésitez ? Participez à 2 séances gratuites lors de notre rentrée, à partir du mercredi 11 septembre, à la salle multifonctions. Renseignements au 06 88 01 03 23.

PILÂTES



Une toute nouvelle activité qui a débuté en février de cette année et qui sera reconduite dès la rentrée, chaque mercredi de 18h30 à 19h30.

Marion vous propose des exercices simples, qui renforcent vos muscles profonds, ceux qui constituent le centre d'énergie de votre corps. Reprise le 22 septembre.

Renseignements au 06 22 13 57 31. Inscriptions sur place.

AROMATHÉRAPIE



Autre nouvelle activité, mais mensuelle. Sylvie, diplômée d'aromathérapie, vous propose chaque mois un thème différent. Vous pourrez « fabriquer » vos propres mélanges en fonction de vos besoins et suivre ses excellents et indispensables conseils. Les 4 premières sessions ont été un franc succès !

Le prochain rendez-vous est fixé au samedi 8 septembre, de 9h à 12h, à la salle Azur 2000. Le thème de cette matinée sera « Vive la rentrée ! » : roll-on anti-stress et synergie ainsi que bonne humeur sont prévus au programme.

Renseignements et inscriptions au 06 88 01 03 23 ou sur notre page Facebook.

YOGA



Une activité plus zen, tous les mardis de 18h15 à 19h15, dans la salle Azur 2000. Des exercices de postures et de respiration, sous les bons conseils de Josiane, vous permettront de lâcher prise en prenant soin de vous. Renseignements au 06 88 01 03 23.

COUTURE



Sous l'œil avisé de Mercedes, quelques couturières, qu'on appelle les « fées cousettes », se concoctent manteau, robe, jupe et autres vêtements dans une ambiance toujours détendue !

Cette année, elles ont également rajouté à leur programme la confection de cœurs en tissu qui seront distribués aux femmes atteintes d'un cancer du sein. Joindre la passion de la couture à une bonne cause, un challenge réussi ! Bravo à elles ! Le cours est actuellement complet.

En attendant la rentrée, le comité Azur 2000 vous souhaite un bel été !

► Pfaff Music Band



Le programme de ce début d'année pour le Pfaff Music Band s'est ponctué par différentes manifestations. Nous avons organisé notre traditionnel loto au mois de mars à Pfaffenheim qui a connu un franc succès tout au long du weekend. Au niveau musical c'est une très belle prestation pour la commune de Guebwiller, le 27 avril dernier, qui a entamé notre saison musicale 2019. Malgré une très mauvaise météo tout au long du weekend, celle-ci a été très clémente, octroyant quelques rayons de soleil à nos musiciens du premier au dernier morceau joués.

Le programme de l'harmonie a également compté un grand moment pour notre commune : l'inauguration de la nouvelle place de la Mairie. En effet, le Pfaff Music Band a accompagné les discours et les festivités organisés pour cette occasion avec quelques morceaux de son répertoire.



Animation musicale lors de l'inauguration de la place de la Mairie

Tout comme les années précédentes, nous avons renouvelé l'organisation de notre weekend musical. En effet, il s'agit d'un moment privilégié pour préparer le concert de printemps. Les musiciens se sont ainsi retrouvés les 30 et 31 mars à Mittelwihr, où une salle était à leur disposition pour travailler studieusement, les morceaux présentés en mai. Les familles des musiciens ont également été conviées et ont ainsi pu profiter du cadre pour faire de belles ballades mais également partager les moments de convivialité avec l'harmonie lors des repas et de la soirée du samedi. Tout au long de ces deux jours, les parties de tarot et autres jeux de cartes ont cohabité avec les morceaux travaillés pour le concert de printemps.



D'ailleurs, parlons-en de ce concert... À la suite de beaucoup de travail fourni par tous, l'harmonie a offert à un public nombreux une très belle représentation le 18 mai dernier. Un concert intitulé « *Les 20 ans du Pfaff Music Band* ». L'ambiance festive était au rendez-vous tout au long de la soirée. Le travail de Sébastien, notre chef d'orchestre, et de toute l'harmonie a été récompensé. Les morceaux présentés ont été chaleureusement accueillis par les applaudissements de l'auditoire ainsi que par de nombreux compliments par la suite. Le public a pu apprécier les morceaux cultes des concerts précédents tels que *Jambo Africa*, *Mexican Hat Dance*. Il a également pu s'en donner à cœur joie en accompagnant l'orchestre par la chorégraphie d'*Alexandrie Alexandra* ou encore en tapant dans les mains au rythme du célèbre morceau *Le lac du Connemara* ! Lors de l'entracte, le public a entamé un chaleureux chant de *Joyeux Anniversaire* pour accompagner la venue du gâteau confectionné par notre musicien/pâtissier Jean-Jacques, qui a été offert à toutes les personnes présentes.

Le programme estival du Pfaff Music Band s'est avéré bien chargé puisque qu'après notre fête de la musique sur la place du village le samedi 29 juin, où nous avons également animé l'anniversaire du jumelage avec nos amis de Gronau, nous participerons à la fête des vins du 13 juillet. Cet événement viendra clôturer le programme de cette première partie de l'année 2019. S'en suivront des vacances bien méritées pour l'harmonie jusqu'au mois de septembre. Le programme automnal est déjà bien chargé. En effet, nous aurons le plaisir de nous rendre à Bellegarde. Nous passerons un weekend auprès de nos amis musiciens de l'harmonie locale.

Au cours de ce printemps, la troupe des enfants de musiciens s'est à nouveau agrandie. Notre corniste Jean, ainsi que son épouse Blandine, ont eu la joie de nous annoncer la naissance de Bastien, né le 30 avril. Toute l'Harmonie, espère le retrouver dans quelques années à ses côtés derrière les pupitres.

Nous aurons la joie de vous retrouver le dimanche 22 décembre 2019 pour notre traditionnel concert de Noël à l'Eglise de Pfaffenheim. Nous vous donnons donc rendez-vous pour un beau programme que nos musiciens vont vous préparer.

Nous souhaitons remercier chaleureusement notre public, pour sa présence lors de nos différentes manifestations, ainsi que la municipalité pour son soutien constant à notre harmonie.

Quel que soit votre âge, si vous souhaitez intégrer une harmonie n'hésitez pas à contacter notre président Bertrand au 06 08 04 61 45. Les musiciens et le chef Sébastien vous accueilleront avec grand plaisir à la rentrée prochaine.

Pour conclure, nous vous souhaitons de passer une très belle saison estivale.

Lisa TRABER

► Club de l'Amitié Saint-Martin

Ce 1^{er} semestre a connu diverses activités très intéressantes.

Outre les jeudis traditionnels, nous avons bénéficié en février d'une remise à niveau du code de la route dispensée par une formatrice diplômée de l'auto-école Walliser de Sultz : rappel des consignes de vigilance, comment prendre un rond-point, comment utiliser les voies d'accélération...etc

Au mois de mars, Francis Zinck nous a permis de nous remettre en mémoire de vieux souvenirs avec une projection de diapos sur la faune et la flore de la région ainsi que des vues du foot des années 70 à Pfaffenheim.

En avril, le loto a une nouvelle fois rassemblé les clubs séniors des villages des alentours et fait quelques heureux.



Beau succès pour le loto



Juin nous permet de monter au Schauenberg pour assister à une messe en mémoire des défunts du club, messe suivie d'un repas en commun autour d'un pot au feu. Ainsi se termine cette première moitié de 2019 en attendant d'autres aventures à la rentrée en septembre.

Bel été à toutes et à tous !

Christiane LICHTENBERGER
Anne-Elise LEVY
Bernadette MOLTES

► Association de Gestion de la salle multifonctions

Bon anniversaire Huguette !

Alors qu'en ce mois de juin Huguette Faivre fêtait ses 70 ans, le comité de l'association de gestion a profité de l'occasion pour marquer l'événement et rendre hommage à sa présidente.

Tous lui ont exprimé leur profonde admiration face à son inlassable implication, d'autant que cela fait déjà vingt ans qu'elle veille quotidiennement à l'entretien, à l'aménagement et à l'embellissement de la salle multifonctions mais aussi à la gestion vigilante du planning des occupations.

Le comité et la municipalité ont exprimé leur reconnaissance à Huguette Faivre pour le temps consacré bénévolement au bien commun tout en lui adressant leurs chaleureux remerciements pour sa disponibilité de tous les instants.



JMS

► Gouttes d'Eau

Ce premier semestre 2019 a vu notre association organiser sa traditionnelle soirée asperges, la 22^{ème} du genre, qui s'est déroulée le 11 mai, le même jour que l'inauguration de la place de la Mairie nouvellement remaniée.

Comme nous le faisons depuis maintenant 5 années, notre soirée était destinée cette année à venir en aide à la famille de Mathieu L'Homme, jeune adolescent souffrant d'un handicap cérébral moteur, le syndrome de Little. Gouttes d'Eau a ainsi reversé à l'association « Du bonheur pour Mathieu » à Berrwiller la somme de 2 500 €.

Rappelons que depuis 2015, notre soirée asperges a permis d'aider successivement Jérôme de Merxheim, Axel de Sélestat, Zoé de Buhl, Louise de Colmar et cette année Mathieu de Berrwiller !



Soirée Asperges : de futurs membres pour Gouttes d'Eau ?

Nous remercions tous les bénévoles et toutes les personnes qui se sont déplacées à chacune de ces soirées, uniquement motivées par l'objet même de celles-ci, la solidarité à l'égard de familles dont un enfant est atteint d'une affection lourde pour laquelle le coût du traitement est supérieur à leurs capacités financières.

Notre contribution est certes modeste mais nous avons la faiblesse de considérer qu'elle est néanmoins hautement appréciée par les familles à qui elle s'adresse, vu le coût que représentent les traitements mais aussi et tout simplement la vie matérielle de ces enfants au jour le jour et le faible accompagnement dont ils bénéficient de la part des structures sociales et médicales en place.



Assemblée générale de Gouttes d'Eau

Au cours du prochain semestre, notre association sera mobilisée autour de plusieurs manifestations à commencer par la très proche Fête des Vins. Puis ce sera le championnat européen de courses de caisses à savon qui se déroulera cette année sur deux journées lors desquelles nous assurerons notamment la restauration ainsi que la remontée des « bolides » jusqu'à leur point de départ. Ce sera enfin la marche populaire de Pfaffenheim où nous sommes représentés à plusieurs endroits des parcours.

Toutes ces actions et les ressources que nous en tirons servent bien sûr à nous permettre de financer nos actions de solidarité au travers des dons versés à l'association Médecins du Monde et au soutien que nous accordons à l'école SODI WAL pour les enfants pauvres de Lahore au Pakistan. Et ceci sans exclusive aucune, Gouttes d'Eau étant à l'écoute de toute action humanitaire.

Le comité



Balade en forêt pour les membres de Gouttes d'Eau

► Amicale des donateurs de sang



« Vous ne donnez que peu lorsque vous donnez vos biens. C'est lorsque vous donnez de vous-mêmes que vous donnez réellement. »

K. Gibran



Le nouveau comité de l'amicale



Coin enfants durant les permanences de don du sang

Notre Amicale fête cette année ses 10 bougies ! Voilà donc dix ans que vous êtes toujours aussi nombreux à répondre présents lors de nos quatre collectes annuelles. Mais ça n'est jamais assez ! Nous avons toujours autant besoin de vous.

En 2018, vous étiez donc 288 à venir contre 261 en 2017, dont 15 à venir pour la première fois. À Pfaffenheim, 13% de la population donne de son sang. Le meilleur taux du secteur ! Bravo !

Nous ne devons donc pas baisser les bras et poursuivre ainsi en 2019. Et nous vous donnons rendez-vous pour la collecte de la rentrée, mardi 10 septembre, dès 16h30, à la salle multifonctions.

Lors de notre dernière assemblée générale, un nouveau comité a été élu. Après 10 années à développer notre amicale, toujours avec le même enthousiasme et son énergie contagieuse, Annick a décidé de céder sa place de présidente. Nous la remercions vivement pour tout ce qu'elle a entrepris et pour la place qu'elle a réussi à donner à l'amicale de Pfaffenheim. Elle fait bien évidemment toujours partie de notre comité ! Merci à toi Annick !

C'est donc le 21 mai que le nouveau comité a été élu :

Président : Vladan Stankovic

Vice-président : Laurent Thibault

Secrétaire : Alice Zink

Secrétaire adjointe : Nathalie Boesch

Trésorier : David Elbling

Trésorier adjoint : Fanny Guthmann

Assesseurs : Annick Siry, Mathilde Bruneau, Sabine Ritter, Isabel Perna, Séverine Stankovic, Rémy Sihler, Vanessa Ritter, Margot Muller, Lisa Traber, Anaïs Walter, Etienne Kuentz, Olivier Christlen, Anne-Elise Levy.

Une nouvelle équipe pour poursuivre cette aventure avec vous tous !

Merci ! Et un bel été à vous !

Le comité

► U.N.C. Section de Pfaffenheim



Le 15 mars, c'est avec une vingtaine de membres qu'a eu lieu notre sortie de printemps au «Belvédère» à Voegtlinshoffen. Après une visite guidée des installations de la Cave Cattin, le groupe a été accueilli au bar panoramique pour une dégustation suivie de la «planchette». À quelques pas de chez nous, ce fut une après-midi conviviale où tous ont été époustoufflés par une magnifique vue à 180° dévoilant notre plaine d'Alsace et la Forêt Noire avec ses sommets encore enneigés.

Le 8 mai dernier, la cérémonie commémorative a été marquée par une remise de distinction. Le maire Aimé Lichtenberger a décoré de la Croix du Combattant Jean-Paul Most, Président de la section UNC, qui fut l'un des derniers incorporés à Alger au Bataillon du Génie.



Nous avons tenu notre assemblée générale au Schauenberg le dimanche 23 juin. La réunion a été précédée d'une messe du souvenir à la mémoire des membres défunts. La section a honoré quatre membres méritants. C'est le maire Aimé Lichtenberger qui a remis la médaille d'or de l'UNC à M. Antoine Muller et M. Jean-Louis Ginglinger, celle en vermeil à M. Henri Martischang et celle en bronze à Mme Christiane Moltes. Cette rencontre bien sympathique s'est prolongée autour d'un repas servi par les sœurs.



En 2020 nous fêterons l'anniversaire de la guerre 39/45. Afin de marquer cet événement, nous envisageons une exposition sur les guerres 14/18 et 39/45 ainsi que sur la guerre d'Algérie. Dans cette perspective, **je lance un appel aux personnes qui disposent de documents ou de photos.** Merci d'accepter de les mettre à notre disposition pour cet événement. N'hésitez pas à me contacter au 03 89 49 70 92.

Cela permettrait à nos jeunes de prendre conscience des combats menés par nos anciens pendant leur service national. Pour mémoire, c'est en 1997 que le président Jacques Chirac a pris la décision de professionnaliser les armées et de suspendre le service national.

Jean-Paul MOST

► Croix Rouge Groupe de Westhalten-Pfaffenheim



C'est à Réguisheim, au 1 Parc d'Activités de l'ILL, que se trouve le siège de l'Unité Locale de Guebwiller et de la Direction Départementale du Haut-Rhin, créées en 2004. Nous y avons des bureaux, des salles de formations, les véhicules destinés aux secours et à l'action sociale, notre matériel ainsi que la Vestiboutique.

Une demande toujours plus importante de matériels et véhicules nous ont amenés à réfléchir sur la problématique du stockage. Le projet de construction d'un hangar avait émergé. La décision a été prise en 2016 de créer un hangar d'une surface de 300 m² qui nous permettra de séparer les vêtements et les véhicules. La construction a été achevée en septembre 2018 pour un montant de 180 000 €.

Ce hangar nous permet de stocker les véhicules (que ce soit pour les secours ou pour l'action sociale) ainsi que les diverses remorques destinées aux dispositifs de secours de grande envergure (régionaux ou départementaux).



Par ailleurs, une aire de nettoyage et de récupération des graisses des véhicules de la Croix-Rouge a également été aménagée.

L'ancien local a été affecté à d'autres activités telles que le tri des vêtements et le rangement de divers produits avant leur expédition. Nous avons également la possibilité d'utiliser cet espace pour la réalisation de colis alimentaires ou autres en cas de catastrophe.

L'inauguration a eu lieu le 16 novembre 2018 en présence de personnalités et des membres de la Croix-Rouge de l'Union Locale de Guebwiller.



Nous remercions M. le maire ainsi que le conseil municipal de Pfaffenheim pour leur soutien. Un grand merci de la part des secouristes pour le très bon accueil qui nous a été réservé lors de la quête nationale.

Si vous aussi, vous souhaitez nous rejoindre en tant que volontaire pour participer à diverses activités, n'hésitez pas à venir vous former aux gestes de premiers secours. C'est sans obligation de vous engager dans le groupe. L'âge minimal est de 10 ans mais peut aller jusqu'à 90 ans.

Gilbert BRUN

► Karaté Club "Pfaff Contact"



Une championne de France et deux vice-champions au club de karaté Pfaff Contact

Aux championnats de France de karaté semi-contact qui se sont déroulés les 16 et 17 mars, le Pfaff Contact a fait carton plein : 3 engagés - 3 titres décrochés.

Cette discipline engage les adversaires dans un combat en rounds de 2 X 2 minutes dans l'esprit de la touche contrôlée sans recherche de KO. Le travail en pieds/poings ou la technicité, l'efficacité des touches, les liaisons d'attaques défenses et la condition physique sont les critères principaux pour remporter le combat.



Notre championne de France 2017/2018, **Kelly Wantzenrieder**, y était engagée en sénior -58 Kg pour y défendre son titre. A l'issue d'une très belle finale où elle a aisément dominé son adversaire, elle conserve son titre et monte pour la seconde année consécutive sur la première marche du podium .

De son côté, **Frédéric Murschel**, entraîneur et président du club, y était engagé en vétérans -85Kg. Il n'a pas réussi à remporter la finale face à un adversaire plus fort techniquement et physiquement. Il décroche la deuxième place avec le titre de vice-champion de France semi-contact.

Enfin, **Nassim Merimeche**, engagé chez les juniors +80Kg, il s'incline en finale face à un adversaire qu'il connaissait bien et après un assaut très serré. Il décroche la deuxième place et le titre de vice-champion de France semi-contact.

Kelly Wantzenrieder, vice-championne de France de karaté light contact.

Les 27 et 28 avril, **Kelly Wantzenrieder** a failli renouveler l'exploit aux championnats de France de karaté light contact où plus de 560 compétiteurs étaient présents. Elle a brillamment remporté la demi-finale mais elle a dû s'incliner en finale 3-4 sur les deux rounds. Néanmoins, après une très belle saison Kelly est loin d'avoir démerité.

Une pluie de médailles pour les licenciés du club

Le 20 avril, le club a également participé avec 10 licenciés de tous âges au 2^{ème} Challenge karaté semi-contact inter-frontières à Colmar. Tous ont remporté une médaille dans leur catégorie respective : **Lauriane Murschel** (argent), **Meryl Murschel** (bronze), **Ayoub Amri** (or), **Lina Besbiss** (argent), **Adam Klakocer** (or), **Ahmed Amri** (argent), **Damien Maurer** (argent) **Nassim Merimeche** (or), **Jules Remetter** (argent), **Kelly Wantzenrieder** (or). Un grand bravo à toutes et à tous !



Pour ceux qui souhaitent découvrir le karaté contact / full contact et le kyokushinkai dans la convivialité et l'esprit de groupe, nous vous accueillons à la salle multifonctions :

- les lundis de 18h30 à 19h30 pour les enfants (7-13 ans) ;
- les lundis de 19h30 à 21h30 pour les adultes (+14 ans).

En alternative, vous pouvez également nous rejoindre à Rouffach, dans la salle du lycée agricole :

- les jeudis de 18h45 à 19h45 pour les enfants (7-13 ans) ;
- les jeudis de 19h45 à 21h45 pour les adultes (+14 ans).

Nos entraînements sont accessibles à toutes et à tous. Du débutant au confirmé, chacun y trouvera sa place.

Infos sur : www.pfaffcontact.com ou Facebook PfaffContact

En ce début d'été, j'adresse à tous les lecteurs mes meilleures salutations sportives et de bonnes vacances !

Frédéric MURSCHEL

► A.S.P. - Association Sportive de Pfaffenheim

Souvenirs, souvenirs. Il y a tout juste un an je vous parlais de la montée pour notre équipe 1 et j'évoquais cette coupe du Monde 2018 pendant laquelle nos Bleus nous ont procuré tant d'émotions... Eh bien, à l'AS Pfaffenheim en cette saison 2018-2019, un parallèle pourrait se faire entre nos champions du monde et nos champions du village. Cependant, je ne vais pas vous parler exclusivement de notre équipe première aujourd'hui, mais aussi de notre réserve et notre réserve Bis à savoir l'équipe 2 et l'équipe 3.

🌀 Une saison pleine de rebondissements !!!

Je tenais à vous rappeler quelques informations, car le nom des différentes divisions a changé. Notre équipe 1 est donc désormais en District 1, plus haut niveau départemental, qui correspond à l'ancienne Promotion d'Honneur. Notre équipe 2 quant à elle est bien en district 6, ancienne Promotion B et la 3 en D8 dernière division haut-rhinoise.

Nos diables rouges entament donc la saison par 3 défaites de suite, ils se reprennent, puis retombent dans leurs travers. Mais une remise en question de l'ensemble des joueurs va avoir lieu pour finir la phase aller avec 6 victoires d'affilée et remonter sur le podium. De bon augure.



A la reprise début mars, le derby à domicile contre les voisins de Meyenheim, leader du groupe, se profile. Après un match sérieux et abouti, le score est sans appel en faveur de nos diables rouges 3 à 0 grâce à un triplé du phénomène Thomas Meistermann. Il va s'en suivre une belle série de 4 victoires et 1 nul chez le futur champion Wintzfelden, le tout malheureusement entaché par une défaite à Kingersheim sous les premières chaleurs du printemps fin mars.



Les hommes du duo Manu Baumer - Cyril Meistermann se livrent à une véritable course à la 2^{ème} place avec le FC Meyenheim qui devance les rouges et blancs de quelques points tout au long du championnat.

Mais une défaite 1 à 0 à Raedersheim va pratiquement sonner le glas des espoirs de montée en Régionale 3 car les diables rouges accusent 4 points de retard à 2 journées de la fin du championnat et perdent pour de long mois leur capitaine Cédric Immelé, victime d'une rupture du tendon d'Achille, lors de ce match.

Cette saison est malgré tout une réussite pour notre équipe 1 qui, rappelons-le, avait comme objectif le maintien, donc bravo à tous les joueurs, aux coachs ainsi qu'aux dirigeants Hubert Baumer et Bernard Reiminger.

Passons rapidement à notre réserve : l'équipe 2 encadrée par Christian Claden, Jeff Rieflé et Jérémy Walter dont l'objectif était la montée, a une nouvelle fois connu une petite désillusion. En effet, malgré un effectif de qualité mais encore trop tendre, les doublures rouges et blanches ne vont pas réussir à rattraper le retard accumulé lors de la phase aller sur le leader Aspach-le-Haut. Les coéquipiers du capitaine Florian Kammerer vont alterner victoires et défaites avant de finir la saison sur une série de 4 victoires de suite et terminer à la 2^{ème} place avec 11 points de retard. Bravo à l'équipe pour cette belle seconde place et ce bon état d'esprit qui va sans aucun doute connaître des jours plus glorieux la saison prochaine.

Cette saison marque cependant la fin d'un cycle pour la 2. En effet, après 3 saisons pleines de promesses et de progrès, notre coach Christian Claden nous a fait part de son souhait de partir encadrer son équipe de cœur, avec l'objectif de relancer le club de son village l'AS Herrlisheim. Merci Christian pour ton investissement à l'AS Pfaffenheim, tu es et seras toujours le bienvenu chez nous, nous te remercions pour ces belles saisons passées à tes côtés et nous te souhaitons plein de réussite dans ton nouveau challenge. Merci aussi à tous les joueurs des équipes réserves et aux supporters qui ont suivi l'équipe tout au long de cette saison.

🌀 Et une tournée... euh non une montée pour la 3 !!!

Après une intersaison ponctuée de quelques arrivées, les espoirs de montée pour nos réserves sortaient de toutes les bouches et promettaient une saison excitante. Comme nous venons de le voir pour la 2, l'objectif n'a malheureusement pas été atteint, mais ce n'est que partie remise.

Concernant la 3, l'équipe a fière allure avec de nombreux jeunes et moins jeunes présents régulièrement à l'entraînement, signe d'une motivation débordante. Après un début de championnat réussi, avec notamment 2 victoires et 13 buts marqués, l'équipe dévoile réellement ses ambitions et rencontre à domicile l'autre favori du groupe, le FC Buhl 3. Ce match va se solder par un nul 1 à 1 qui laisse augurer d'une belle bataille à distance avant le retour.

Fin novembre, à la fin du cycle aller, les coéquipiers de Mathieu Gast et « JM » Cridelich pointent à la seconde place. Quel suspense avec comme match de rentrée le retour entre les 2 premiers que sont les rouges de la 3 de l'ASP et les bleus de la 3 du FC Buhl.

Cependant, suite à la météo, le match sera décalé à 3 semaines d'intervalle ce qui permettra aux coéquipiers du gardien Maxime Levy de reprendre tout d'abord avec une victoire sur le terrain d'Herrlisheim. Puis place à cette rencontre capitale, le 24 mars, contre le leader, le FC Buhl. Malheureusement, forts de leurs anciennes gloires, les bleus vont prendre le meilleur sur les diables rouges d'Arnaud Gellon, malgré des occasions nettes manquées par les attaquants rouges. Rien n'est joué, mais Buhl prend 3 points d'avance sur l'ASP.

Mais comme d'habitude, nos rouges et blancs vont mener la vie dure à qui se présente en travers de leur chemin avec une série de 5 victoires consécutives, pour finir la saison. Ainsi la bande à « JB » Weber va réussir à rattraper son rival et finir à égalité de points mais 2^{ème} à la différence particulière (confrontation directe entre les 2 équipes) et de ce fait réussir à décrocher la montée en division supérieure (D7). BRAVO à tous les joueurs et dirigeants qui ont joué le jeu pour faire progresser cette belle équipe et félicitations pour leur assiduité aux entraînements qui ont fini par porter leurs fruits.



Bravo à l'équipe 3 !

En cette période de Coupe du Monde féminine et après notre titre de champions du monde chez les garçons, nous espérons accueillir dans les prochaines années les futurs Kylian Mbappé, Hugo Lloris, Paul Pogba ou les futures Wendy Renard, Amandine Henry ou Eugénie Le Sommer et partager avec vous notre passion du ballon rond. Dans cette optique, on en parle peu encore, mais notre entente jeunes l'Entente Vallée Vignoble (EVV) fait partie du cercle fermé des clubs alignant aujourd'hui une équipe de féminines dans chaque catégorie de jeunes, des Pitchounettes aux U18. Il en est de même pour les garçons et chaque équipe et catégorie sont encadrées par de nombreux éducateurs bénévoles et passionnés qui feront progresser vos enfants à tous les niveaux. Merci à tous nos dirigeants, parents et encadrants pour leur soutien dans nos équipes de jeunes.

🎂 Bon anniversaire JP !!!

Je vais finir mon article avec un clin d'œil à une personne importante qui œuvre dans l'ombre. A Pfaffenheim, tout le monde connaît notre Président Jean-Paul Schierger et sait son attachement à notre club et à son village. Je profite de cet article pour lui souhaiter un joyeux anniversaire, et surtout la santé de la part de toute l'ASP pour ses 70 printemps dignement fêtés le 15 juin dernier. Hasard ou coïncidence, le club est né en 1948, et dès l'année suivante Jean-Paul pointait le bout de son nez, déjà une proximité s'était installée. Merci encore JP pour tout ce que tu fais pour l'ASP et le village.

En conclusion, notre entente est aujourd'hui bien ancrée dans chaque catégorie, mais il y a de la place pour tout le monde, aussi bien chez les filles que chez les garçons, alors n'hésitez à nous contacter et si votre enfant souhaite pratiquer ce sport, prenez contact avec

Raphaël MARCHAL au 06 40 14 84 93

raphael.marchal@free.fr

ou Jean-François RIEFLE au 06 83 49 40 17

chocolaterie.ritter@wanadoo.fr.

Nous souhaitons à toutes et tous un très bel été et de bonnes vacances en espérant vous voir très bientôt à l'AS Pfaffenheim.

Raphaël MARCHAL

► Tennis Club

Le Tennis Club vous informe que le court de tennis est à votre disposition et communique les tarifs :

Abonnements annuels : Jeune de moins de 12 ans : 8 € / an
Jeune de 12 à 18 ans : 15 € / an
Adulte : 30 € / an
Couple : 45 € / an

Abonnement hebdomadaire : 15 € / semaine

Tarif horaire : 3 € / heure

Contact : André SPECKER

Tél. 03 89 78 50 05



Les demi-finales des championnats de France de cross-country à Pfaffenheim : un événement exceptionnel !

En acceptant de répondre favorablement à la demande d'organisation des demi-finales de cross-country émanant de la section d'Athlétisme du CCA Rouffach, la municipalité ne pouvait se douter de l'impact qu'aurait cette manifestation dans les milieux sportifs du Grand Est de la France !

La réussite d'un cross dépend de plusieurs facteurs :

- Un parcours original mêlant des portions plates à des montées, des faux-plats à des descentes coupe pattes ;
- Des infrastructures d'accueil convenables malgré un contexte d'organisation posant dilemme : soit proximité d'un stade ou d'un hippodrome mais avec un parcours de campagne monotone, soit un parcours exigeant mais avec des vestiaires éloignés. A Pfaffenheim grâce à l'implication de l'Association de Pêche, avec son club house et de l'AS Pfaffenheim et ses douches à 2 km, la situation aura été bien plus favorable qu'aux championnats de France sur l'hippodrome de Vittel où le décrottage s'est fait au tuyau d'arrosage. Et puis Pfaffenheim a proposé des aires de stationnement à proximité immédiate du parcours ;
- Un accueil marqué par la convivialité, qui est d'ailleurs une marque de « fabrique » autant pour Pfaffenheim que pour le CCA Rouffach. Tout le monde aura été aux petits soins des coureurs et des accompagnateurs. Le syndicat viticole présent sur le site a proposé une dégustation de nos meilleurs crus aux visiteurs : moment fort apprécié. Tout comme l'a été le vin d'honneur offert par la municipalité en présence des officiels, de Monsieur le maire et du député ;
- Et puis il faut des conditions météorologiques favorables. Normalement qui dit cross dit boue... A Pfaffenheim ce 17 Février il faisait chaud soleil. Les alentours de l'étang de pêche prenant des allures de camp de vacances avec les nombreuses tentes des clubs, celles des organisateurs et puis l'après-midi tous ces jeunes ayant couru le matin se dorant au soleil !
- Enfin une organisation technique sans faille. Le CCAR en est passé maître sauf qu'il y avait ces petits plus locaux : tous les officiels étaient coiffés du bonnet bleu à pompon jaune (prévu pour juguler le froid !!) et les 3 premiers des différentes courses se sont retrouvés sur le podium avec comme récompenses : motifs en chocolat de la maison Ritter, grands crus offerts par nos vignerons, bonnets, sacs et maillots des différents sponsors... pour mémoire, l'année dernière dans les Vosges les podiums n'ont été récompensés que par la seule médaille de la Ligue !



Vue générale du site remarquable de la compétition



Je ne puis que traduire la satisfaction des coureurs et accompagnateurs à travers les nombreux témoignages élogieux reçus au lendemain de cette manifestation qui restera comme exceptionnelle dans les annales de la Ligue (rappelons que notre département n'avait plus organisé ces demi-finales depuis plus de 30 ans !), des sportifs (il en était qui arborait le fameux bonnet aux Championnats de France), ainsi que de notre Commune !



Romain SIRY